FASCICULE GESTION SPORTIVE 2021/2022

LIGUE MIDI-PYRENEES



LIGUE MIDI-PYRENEES DE TIR
7 Rue André Citroën - Bât. du CROS
31130 BALMA
www.liguetirmidipyrenees.fr

Mise à Jour du 26/09/2021

Ce fascicule a été rédigé afin de permettre aux licenciés de la Ligue Midi-Pyrénées de Tir d'avoir à disposition diverses informations concernant les Championnats Régionaux et les modalités d'inscriptions aux divers Championnats et Challenge Pitchouns.
Vous y trouverez le calendrier des compétitions officielles de notre Ligue ainsi que le calendrier de la Gestion Sportive de la FFTir.
Bonne lecture...

SOMMAIRE

Informations générales..... 3

Participation : conditions, dérogations, surclassements 4

Catégories d'Ages..... 5

Challenge Pitchouns 6

Tutoriel Export Résultats Championnats Départementaux..... 7

Tutoriel Inscriptions en ligne Championnats Régionaux..... 12

Calendrier Compétitions Officielles 2021/2022 (*)..... 18

Calendrier Prévisionnel RGS FFTir 2021/2022 (*)..... 20

Guide de prise en main de l'application ITAC pour les inscriptions en ligne des championnats de France..... 21

Document de demande de Dérogation..... 28

(*) Calendriers susceptibles de modifications, bien vouloir consulter les sites de la Ligue Midi-Pyrénées et/ou de la FFTir

INFORMATIONS GÉNÉRALES

R.C.L.	M. Gérard PINELLI	pinelli.gerard@bbox.fr	Tél. 06 67 06 63 09
	M. Sébastien PONS	pons.sebastien31@bbox.fr	Tél. 06 25 97 75 18
Ligue	Mme Emmanuelle DELORME	liguedetirmp@orange.fr	Tél. 05 61 62 56 51

CONTACT AVEC LES ATHLÈTES

Les Présidents de Clubs doivent veiller à ce que leurs compétiteurs soient joignables en s'assurant que les coordonnées de chacun (adresse, téléphone mobile et e-mail) soient accessibles sur ITAC.

PARA-TIR

Les athlètes para-tir seront intégrés dans tous les niveaux des compétitions de la gestion sportive.

DÉROGATIONS

Les demandes de dérogation doivent être établies sur le document téléchargeable sur le site de la ligue ou alors en complétant le document disponible en page 28 de ce fascicule. **Les Responsables Compétition des Départements (R.C.D.) devront inclure dans leur palmarès - avant de les transmettre à la Ligue - les résultats H.M. de leurs athlètes, s'ils souhaitent tirer leur échelon régional en Midi-Pyrénées, afin qu'ils apparaissent dans la liste des athlètes qualifiés.**

PLANS DE TIR

La Ligue diffuse les plans de tir sur son site ainsi que sur le site des inscriptions en ligne.

INSCRIPTIONS

Les Clubs inscrivent leurs athlètes auprès du responsable du championnat régional souhaité ou si c'est le cas sur le site des inscriptions en ligne (**http://liguetirmidipyrenees.fr/inscriptions/**), en mentionnant toutes les coordonnées de ces derniers.(*aide inscriptions en ligne voir page 12*)

ENGAGEMENTS

Les Clubs doivent régler les engagements de leurs athlètes avant le championnat.

Le montant des factures doit être intégralement réglé au club organisateur, qui sera mentionné sur l'invitation.

Ne pourront être déduits que les engagements des athlètes ayant prévenu préalablement la Ligue de leur absence ou n'ayant pu participer pour cas de force majeure (sur présentation d'un justificatif).

Le règlement est à libeller à l'ordre du Club organisateur par chèque bancaire ou virement si proposé.

CODE VESTIMENTAIRE (voir G.S. F.F.Tir – pages 12 et 13)

A tous les échelons de la GS : tous les vêtements portés par les concurrents lors de ces compétitions devront être des tenues sportives appropriées pour les athlètes.

Les tenues dites « camouflage », « combat » ou « police » sont interdites.

Pour les disciplines ISSF : le port du jean bleu (ou denim) est interdit.

Pour les disciplines hors ISSF : le port du jean est accepté sous réserve qu'il soit de couleur uniforme, sans trous et sans découpes effilochées.

RÉSULTATS et PALMARÈS

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS des résultats (*voir tutoriel page 7*)** de leurs championnats aux Responsables Compétitions Ligue, à savoir à Messieurs: Gérard PINELLI (pinelli.gerard@bbox.fr) et Sébastien PONS (pons.sebastien31@bbox.fr).

Les responsables départementaux adressent ces fichiers dès le championnat terminé, afin que la Ligue prenne en compte ces derniers.

La Ligue, dès que tous les fichiers lui sont parvenus, édite une liste mentionnant tous les résultats des 8 départements et les publie sur son site, afin d'informer les athlètes de leur classement avant régional (à tire d'information seulement).

Responsables Compétitions Comités Départementaux:

09: Gérard Pinelli: pinelli.gerard@bbox.fr
12: Bernard Bourrel: bourrel.b49@orange.fr
31: Jean-Luc Gillet: gilletjl@orange.fr
32: Christian Laudet: ch.laudet@gmail.com
46: Pascal Coumes: coumes.pascal@orange.fr
65: Jean-Philippe Dupouy: jeanphilippe.dupouy@wanadoo.fr
81: José Hernandez: jose.hernandez3@orange.fr
82: Thierry Delbreil: thierry.delbreil@orange.fr

RAPPEL du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR 2019-2020 (extraits)
A.1. PARTICIPATION

A.1.1. Conditions

Seuls peuvent participer aux compétitions organisées dans le cadre de la GESTION SPORTIVE, les athlètes en possession de la licence de la saison en cours, enregistrée par le service licence de la FFTIR au minimum un mois avant la date du 1er championnat et validée par :
- le médecin, attestant de leur aptitude à la compétition (certificat médical autorisé),
- le Président du Club, certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.
La licence ne comportant pas de photo, une pièce officielle justifiant de l'identité pourra être demandée.
Tout concurrent ayant pris, sur prescription médicale dans le cadre de l'A.U.T. (autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques, valable 1 an), des produits inscrits sur la liste des substances interdites devra en faire la déclaration au secrétariat de la manifestation, avant le début de son tir. Dans ce cas, il peut participer et figurer au palmarès sauf pour les produits bétabloquants conduisant au Hors-Match (HM). Lorsque cette déclaration est faite seulement au moment de son contrôle antidopage, le concurrent n'est pas inscrit au palmarès.

A.1.3. Dérogations

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Section Compétition (par exemple les étapes des Circuits Nationaux) ne saurait être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

Si, pour raison valable, un athlète ne peut participer à son championnat départemental ou régional, il peut, exceptionnellement et uniquement par écrit (mail ou courrier), demander une dérogation pour être autorisé à tirer dans le championnat équivalent d'un autre département ou d'une autre ligue.
Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site de la ligue ou en page 28.

Les dérogations seront accordées :
- à l'Échelon départemental, par le Responsable Compétition de son Département (RCD) ou par le Président du Comité Départemental (si pas de RCD) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée, - et qui enverra un double de son accord à la Ligue -
- à l'Échelon régional, par le Responsable Compétition Ligue (RCL) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée.

Les athlètes des collectifs de préparation ISSF sont automatiquement qualifiés pour les Championnats de France.
Les qualifications des athlètes de haut niveau qui ne sont pas dans les collectifs seront gérées par la Direction Technique Nationale.

Attention : les demandes de dérogation sont obligatoires même pour les athlètes dont la ligue n'organise pas d'échelon qualificatif dans une discipline donnée.

Il est de la responsabilité de l'athlète de demander au RCD ou au RCL d'accueil les modalités d'inscription en joignant l'accord de sa dérogation puis de transmettre, aussitôt le championnat tiré, la preuve et le résultat de sa participation au RCD de son département ou au RCL de sa ligue.

A.1.5. Surclassements

- Le surclassement est autorisé dans toutes les catégories pour les adultes (D2, D3, S2 et S3). Exemple : S2 en S1 ou encore D3 en S1.
- Dans toutes les épreuves de la discipline Ecoles de Tir, le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.
- Seul le simple surclassement est autorisé pour les catégories MF et MG. Le double surclassement est autorisé pour les catégories CF et CG. Il peut ne pas l'être en fonction des spécificités des différentes disciplines et épreuves.

Le passage d'une catégorie à celle qui lui est immédiatement supérieure est considéré comme un simple surclassement.

CATÉGORIES D'ÂGES : SAISON 2021/2022

Poussins	PF ou PG	nés après le 31/12/11
Benjamins	BF ou BG	nés entre le 01/01/10 et le 31/12/11
Minimes	MF ou MG	nés entre le 01/01/08 et le 31/12/09
Cadets	CF ou CG	nés entre le 01/01/05 et le 31/12/07
Juniors	JF ou JG	nés entre le 01/01/02 et le 31/12/04
Dames ou Seniors 1	D1 ou S1	nés entre le 01/01/77 et le 31/12/01
Dames ou Seniors 2	D2 ou S2	nés entre le 01/01/62 et le 31/12/76
Dames ou Seniors 3	D3 ou S3	nés avant le 01/01/62
Vétérans Arbalète Field	VA	nés avant le 01/01/66



I - RÈGLES GÉNÉRALES

I.1 - Participation :

Dans le cadre du Chalenge Pitchouns les surclassements sont interdits.
Un athlète ne peut donc concourir que dans sa catégorie réelle, définie par sa date de naissance **(*voir page 5*)**.

I.2 - Disciplines :

Carabine 10 mètres (154) et Pistolet 10 mètres (150) suivant le règlement F.F.Tir appliqué aux Écoles de Tir.

II - MODALITES

II.1 - Date et lieu :

Ils sont fixés par la Commission du Challenge Pitchouns, après accord des clubs s'étant portés volontaires pour accueillir et organiser un Tour et/ou la Finale.

II.2 - Qualification :

L'accès au Challenge Pitchouns est libre, sous condition de posséder une licence FFTir à jour, visée par le Président et le médecin.

II. 3 - Buts :

Le Challenge Pitchouns de la ligue Midi-Pyrénées de Tir a pour but de valoriser les écoles de tir de la ligue et de permettre aux jeunes tireurs de découvrir la vie compétitive, de progresser, d'apprendre le respect et d'avoir l'esprit d'équipe.
Les rencontres seront organisées suivant un calendrier défini en début de saison.

II. 4 - Résultats :

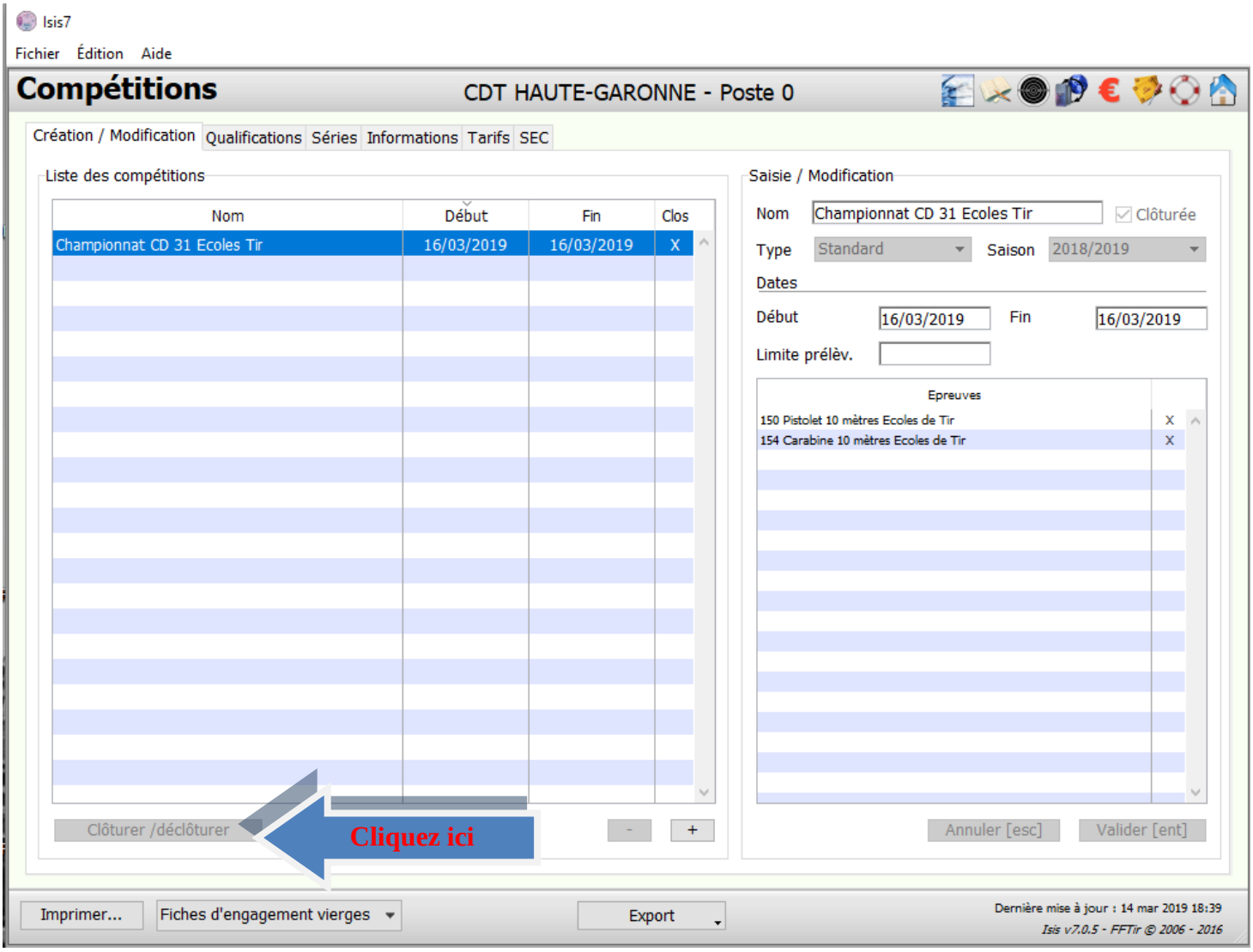
Après chaque rencontre, les résultats seront envoyés à la ligue et aux clubs engagés et seront également diffusés sur son site dédié **www.challenge-pitchouns.fr**.
La commission se chargera de collecter tous les résultats, surtout lors d'une rencontre dans des clubs différents, et de faire parvenir après chaque rencontre les résultats à tous les clubs concernés, le plus rapidement possible.

II. 5 - Réglement :

Le règlement du Challenge Pitchouns est consultable sur son site dédié: **www.challenge-pitchouns.fr**

Tutoriel Export Résultats Championnats Départementaux :

Une fois tous les résultats rentrés dans ISIS et le classement effectué, vous devez en premier lieu faire une sauvegarde de votre ISIS.
Une fois cela effectué, vous pouvez clôturer votre championnat, comme indiqué ci-dessous :

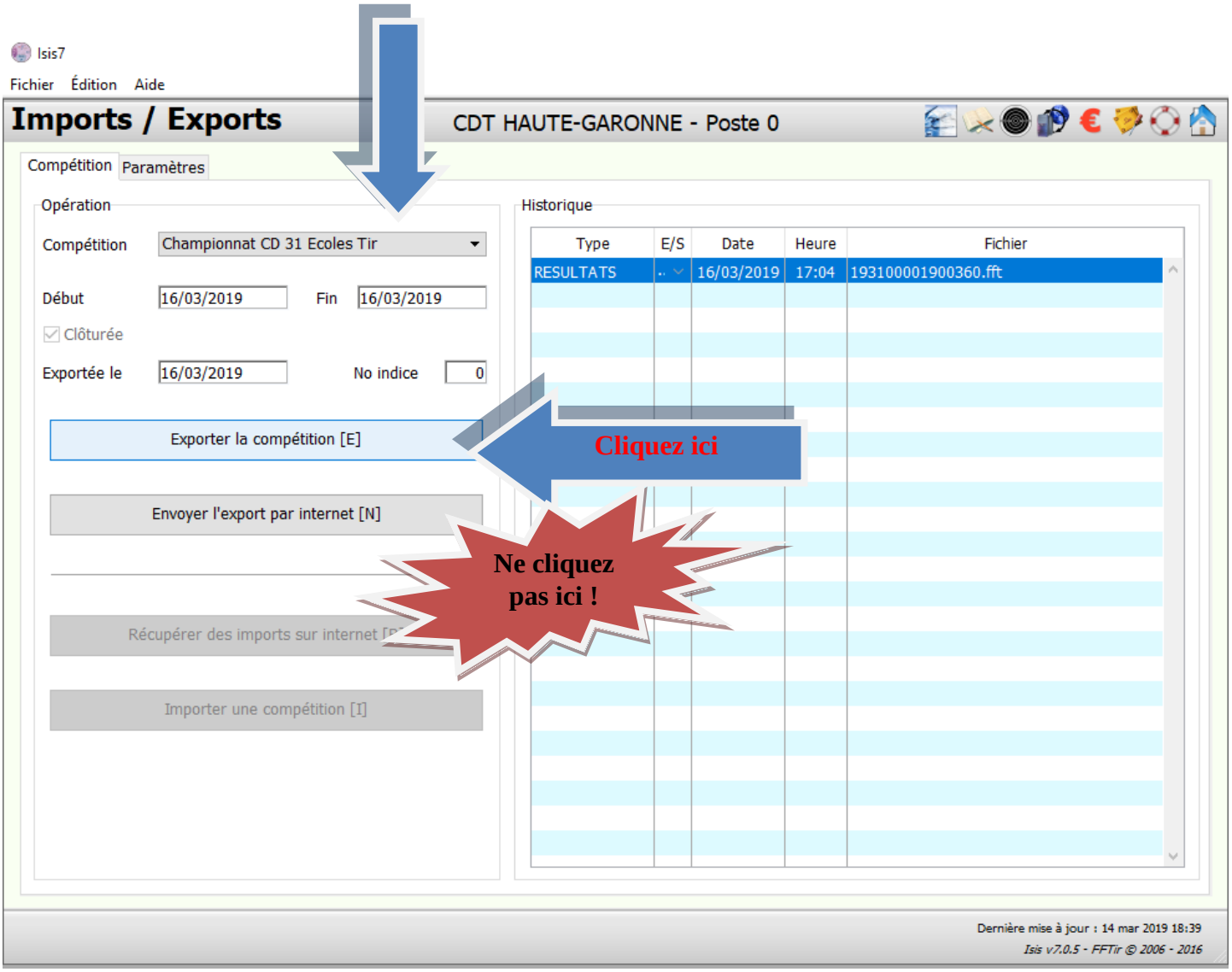


Une fois que vous aurez cliqué sur Clôturer / déclôturer, une fenêtre va apparaitre pour vous demander si vous êtes sur, dites OK.

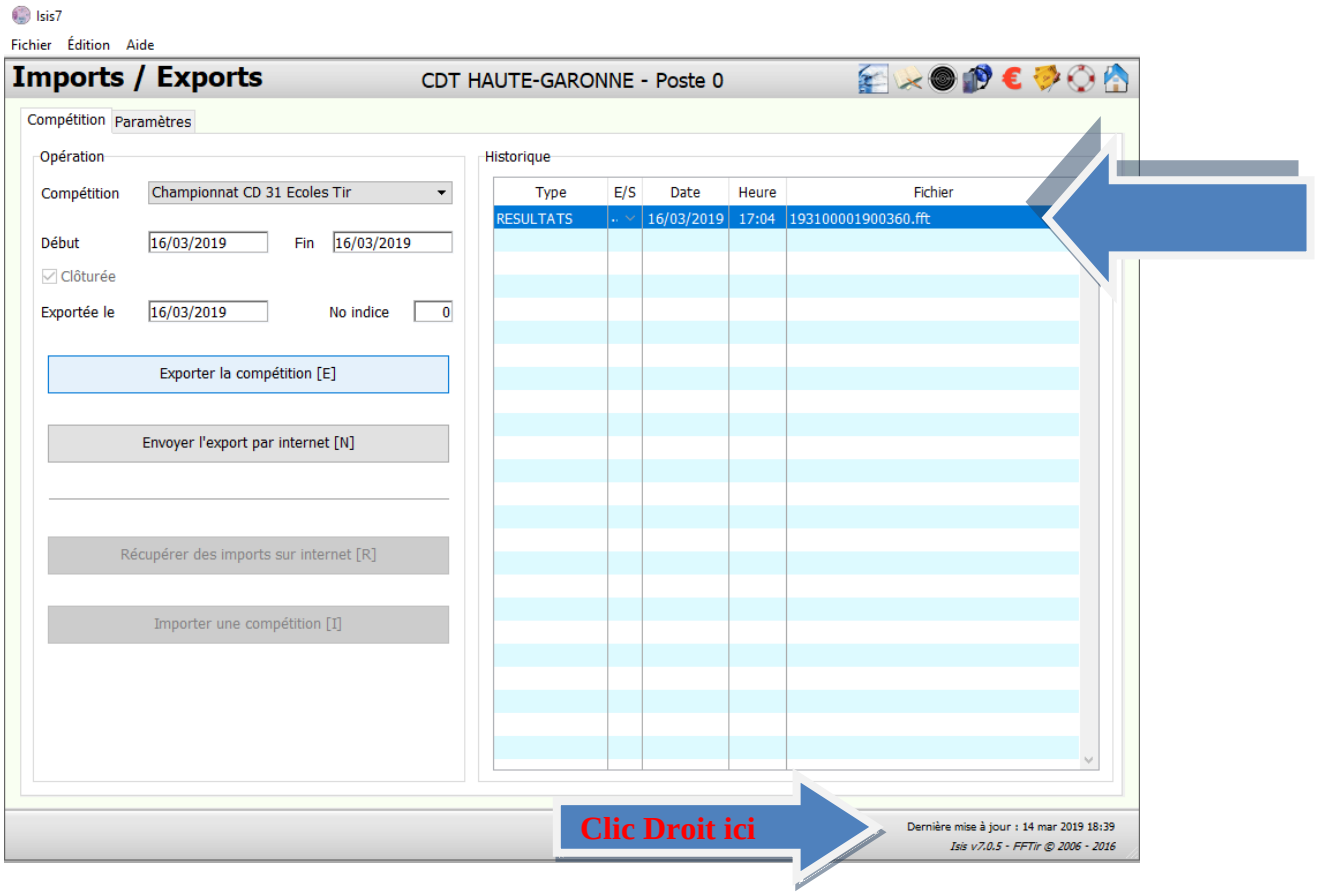
Une fois cela fait, vous ne pourrez plus modifier quoi que ce soit, d'où l'utilité de la sauvegarde d'ISIS.

Dans la liste des compétitions, le championnat sera clos. Vous pouvez aller dans la rubrique Imports/Exports.

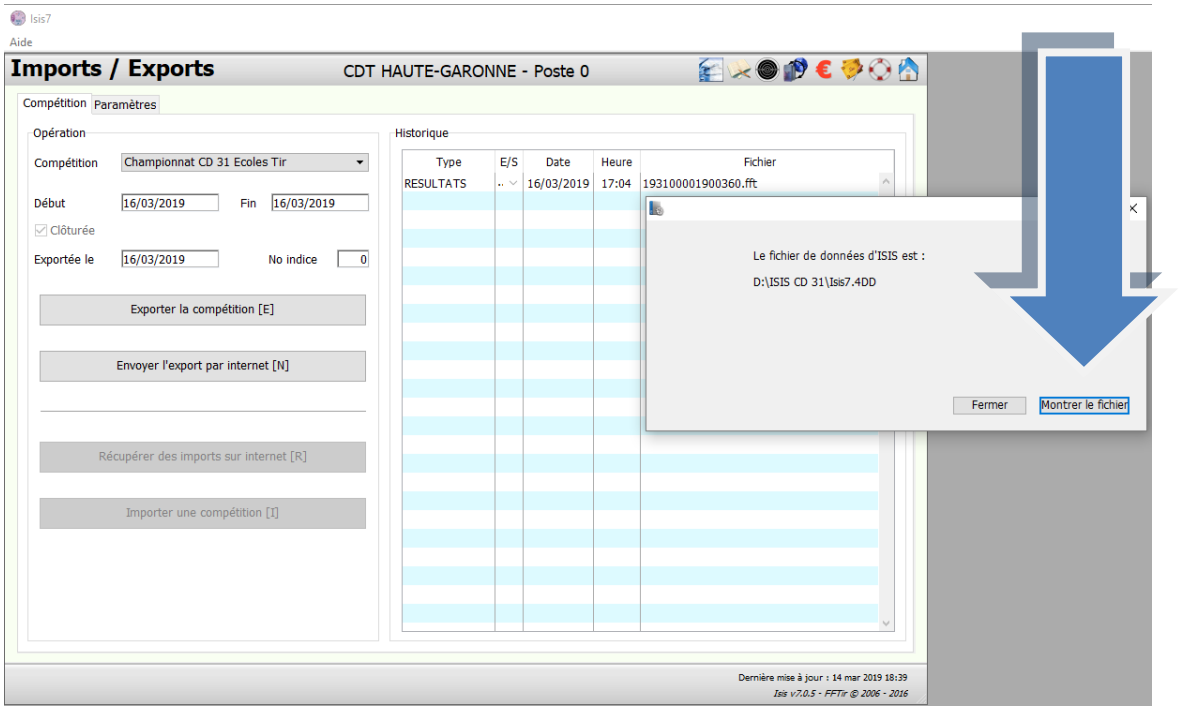
Choisissez votre championnat dans le menu déroulant si vous en avez plusieurs… et cliquez sur Exporter la compétition [E]



Le fait de cliquer sur Exporter la compétition [E], créé un petit fichier qui s'affiche sur la fenêtre de droite commençant par 19 suivi de votre N° de Département et terminant par fft (c'est ce fichier qu'il faudra envoyer par mail)

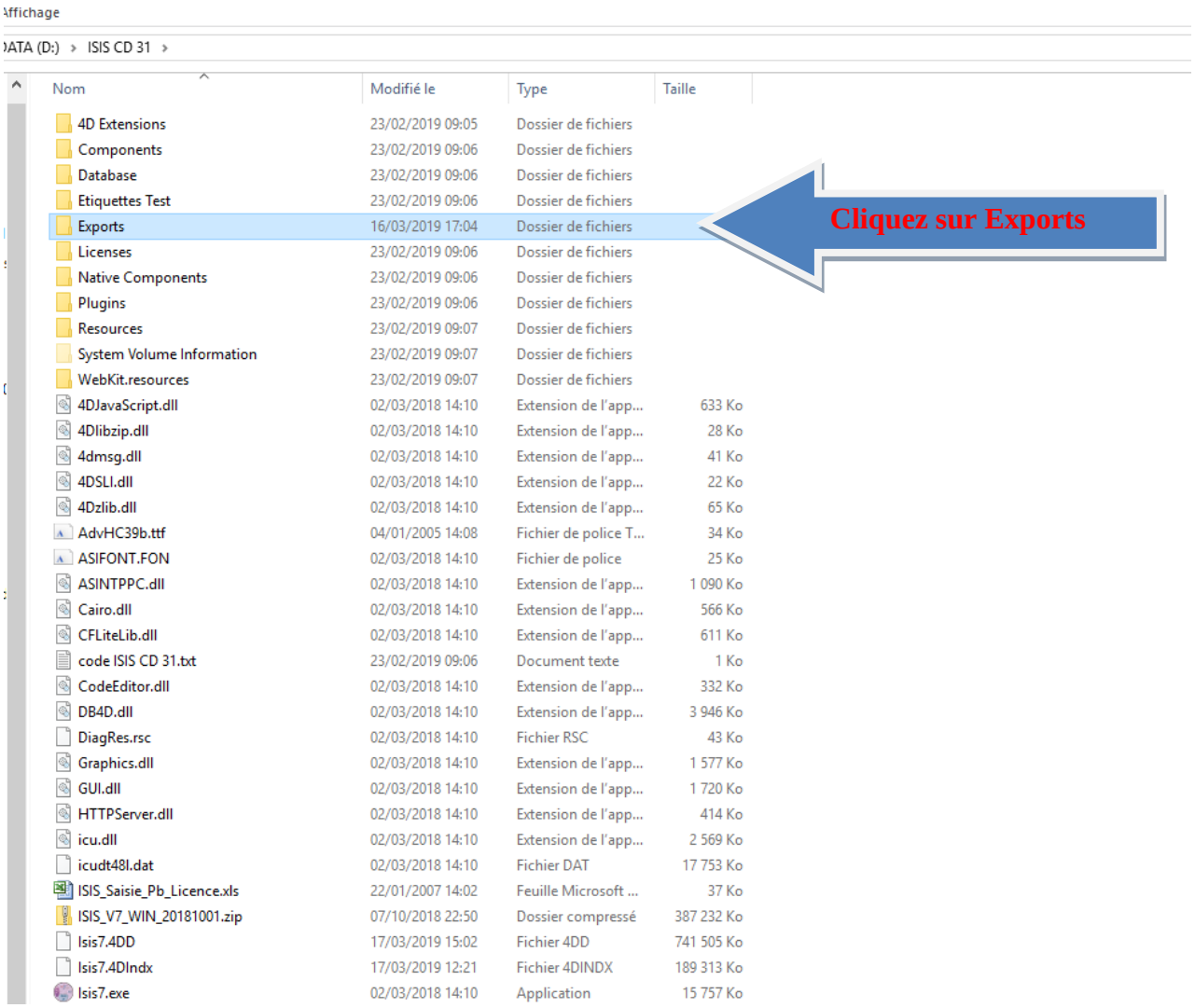


Une fois que ce fichier a été créé par ISIS, rendez-vous dans la racine de votre fichier ISIS. Pour ce faire, faites un clic droit en bas à droite sur la partie marquée « Dernière mise à jour…. Isis v7.0.5 »….. Une fenêtre s'ouvre et cliquez sur « Montrer le fichier ») L'emplacement de votre logiciel ISIS y est mentionné dessus, dans l'exemple ci-dessous, il est dans D:\ISIS CD 31….



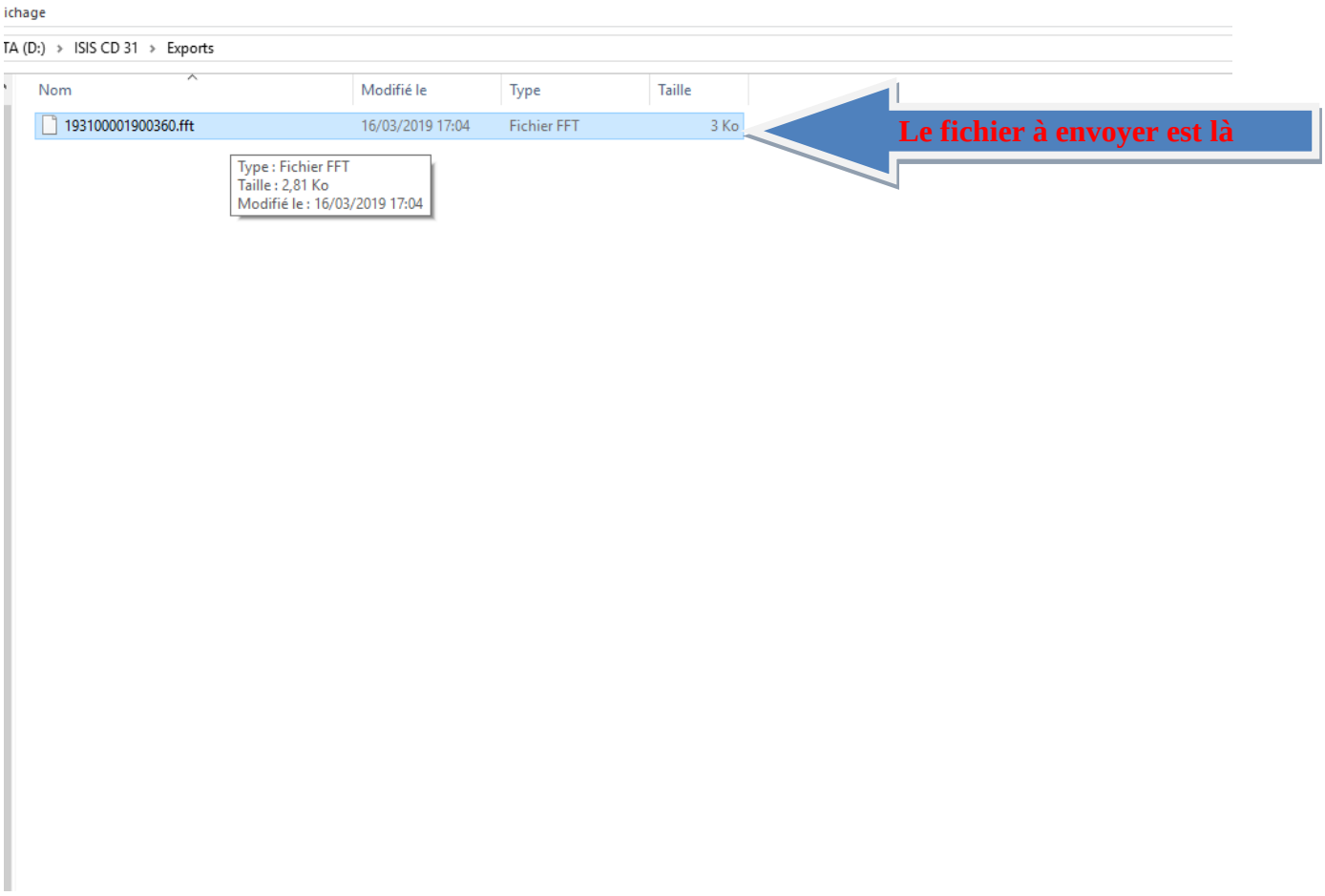
Ici, il était placé dans D, puis ISIS CD 31.

Tous les dossiers et fichiers ISIS apparaissent. Cherchez le dossier nommé « Exports » et cliquez dessus.



Une fois dans le dossier « Exports », vous avez votre fichier des résultats créé par ISIS.
Si vous en avez plusieurs classez les fichiers par dates.

Vous devez copier ce fichier et le joindre dans votre mail aux correspondants Ligue.



Le fichier est à envoyer par mail au correspond Ligue qui vous a été désigné en début de saison.

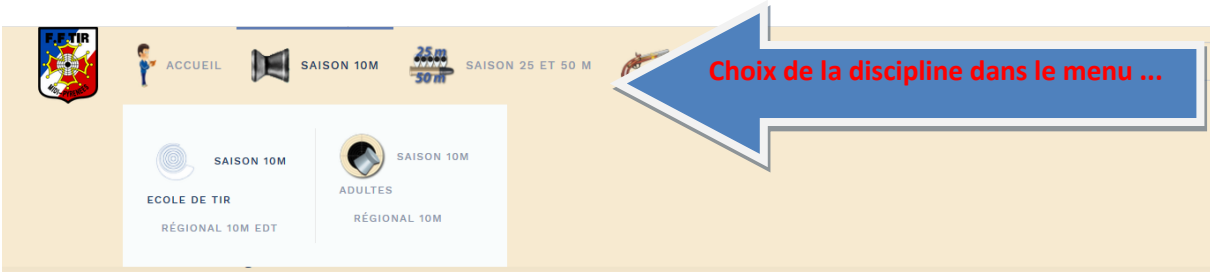
Les responsables des compétions des CD devront faire parvenir :

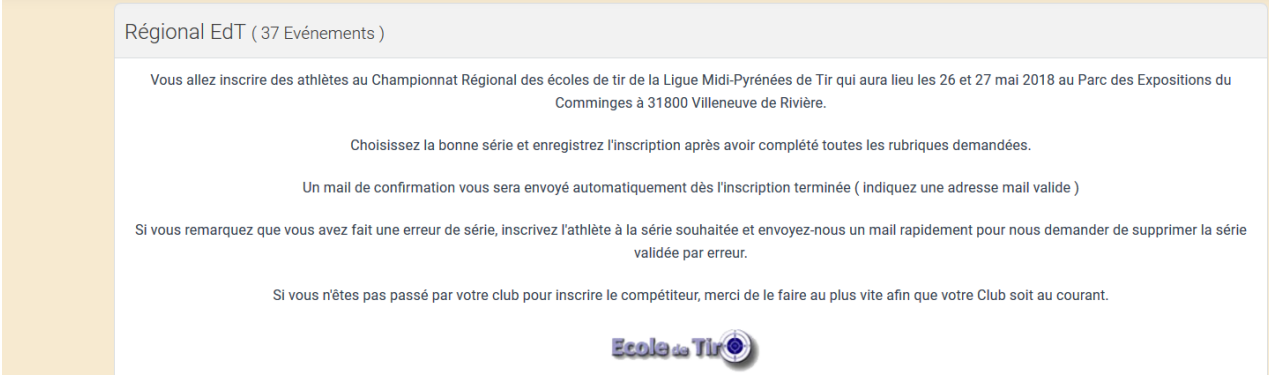
- **pour les championnats 10m Adultes et Ecoles de Tir à Sébastien Pons: pons.sebastien31@bbox.fr**
- **pour les championnats Armes Anciennes à Gérard Pinelli: pinelli.gerard@bbox.fr**
- **pour les championnats 25/50m à Bernard Bourrel et Claude Denjean : bourrel.b49@orange.fr / claude.denjean@wanadoo.fr**
- **pour les championnats TAR à Guy Cayret : guy.cayret@free.fr**

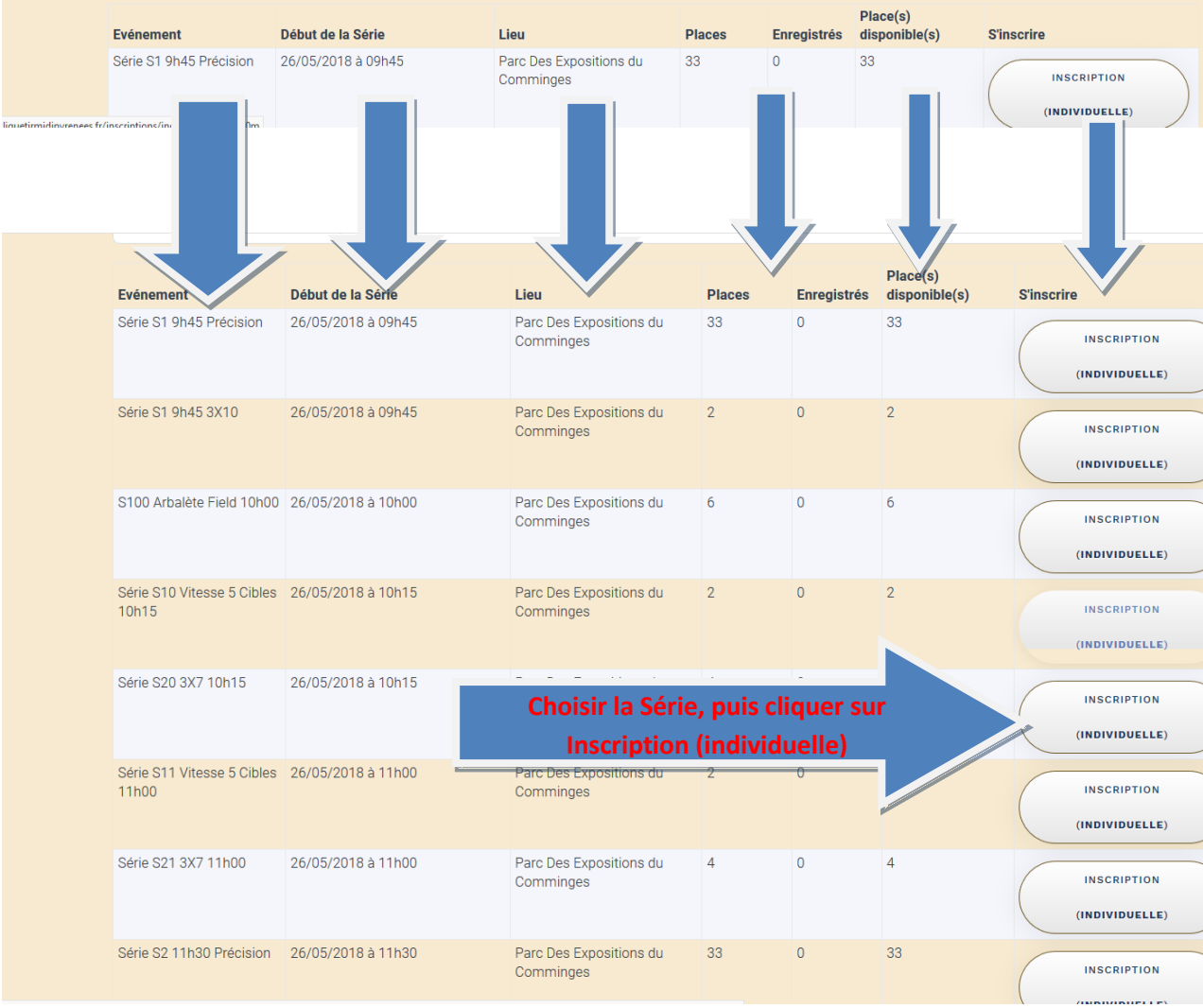
Si problèmes, contactez la Ligue Midi-Pyrénées de Tir ou l'un des responsables mentionnés ci-dessus.

Tutoriel Export fichier résultats ISIS 2019.

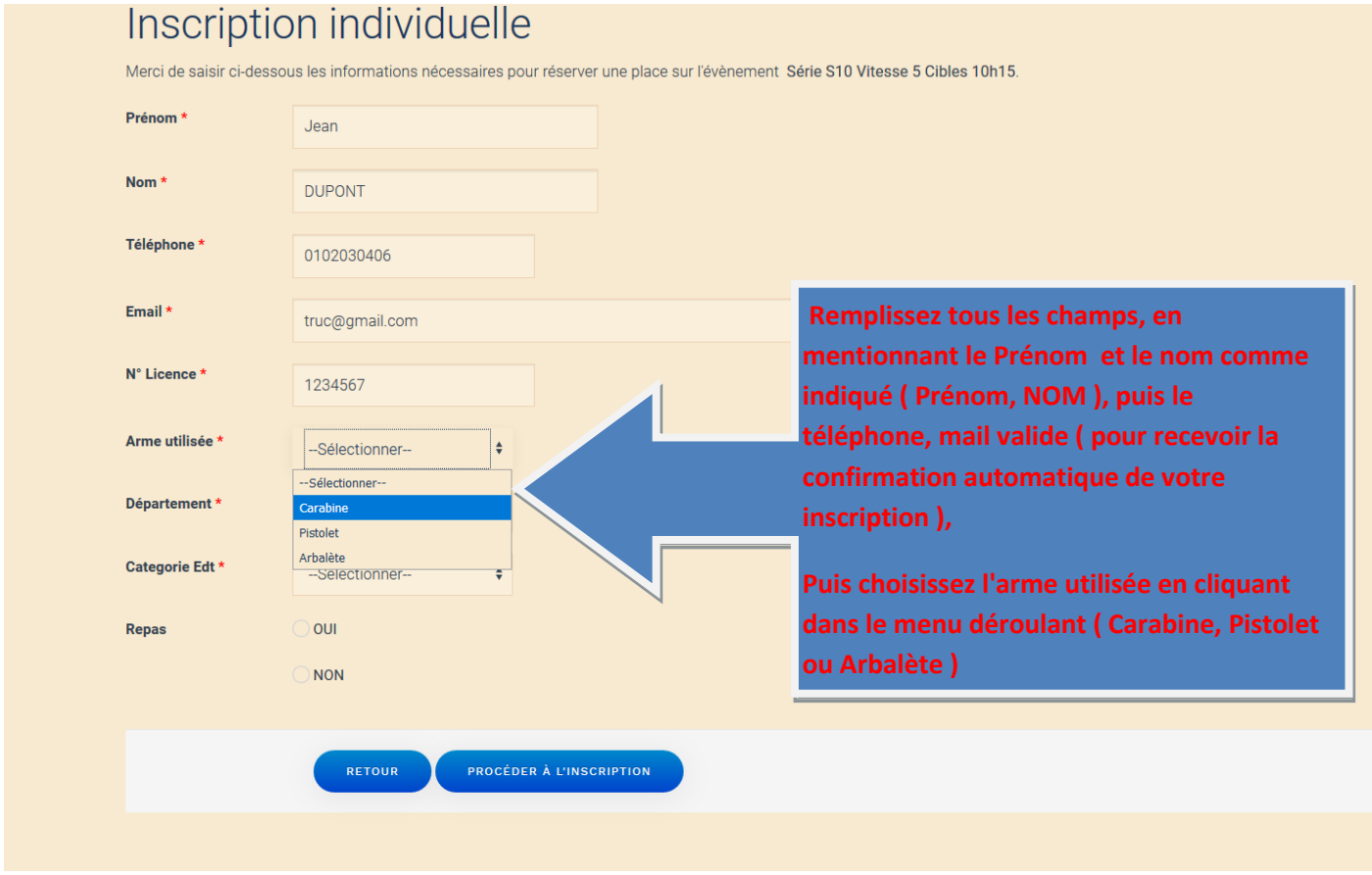
DIDACTICIEL DU SITE DES INSCRIPTIONS DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES DE TIR

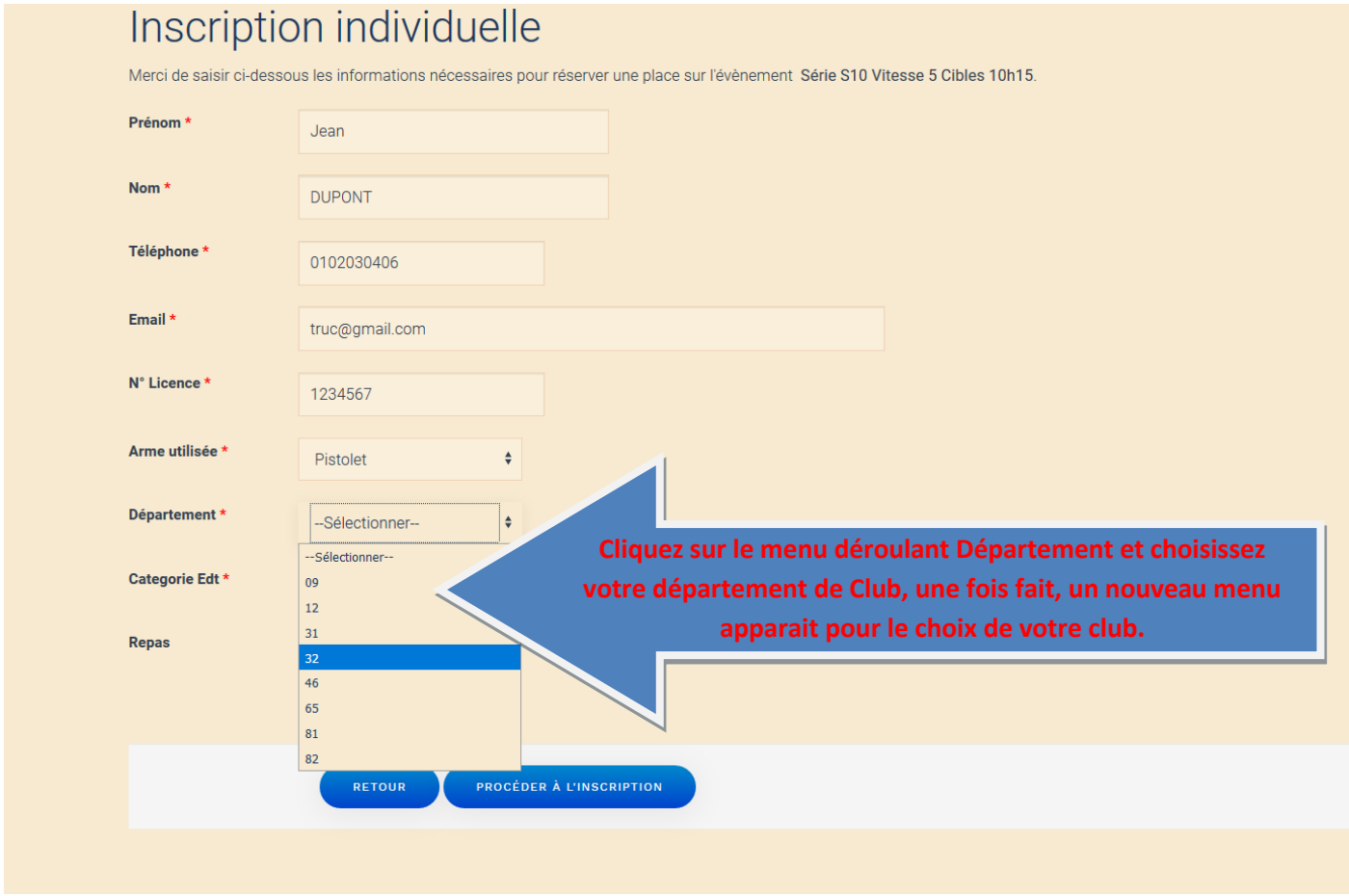


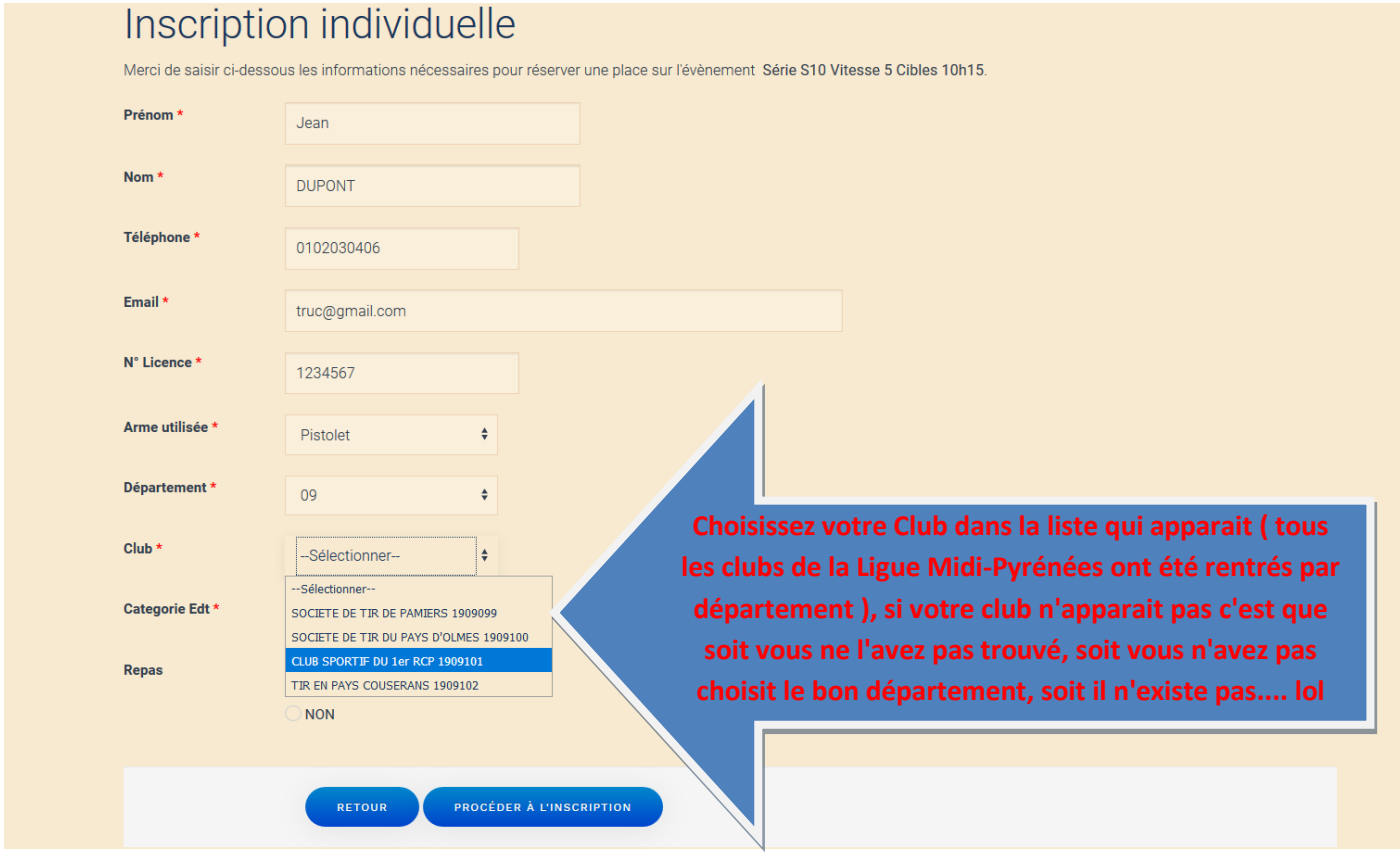


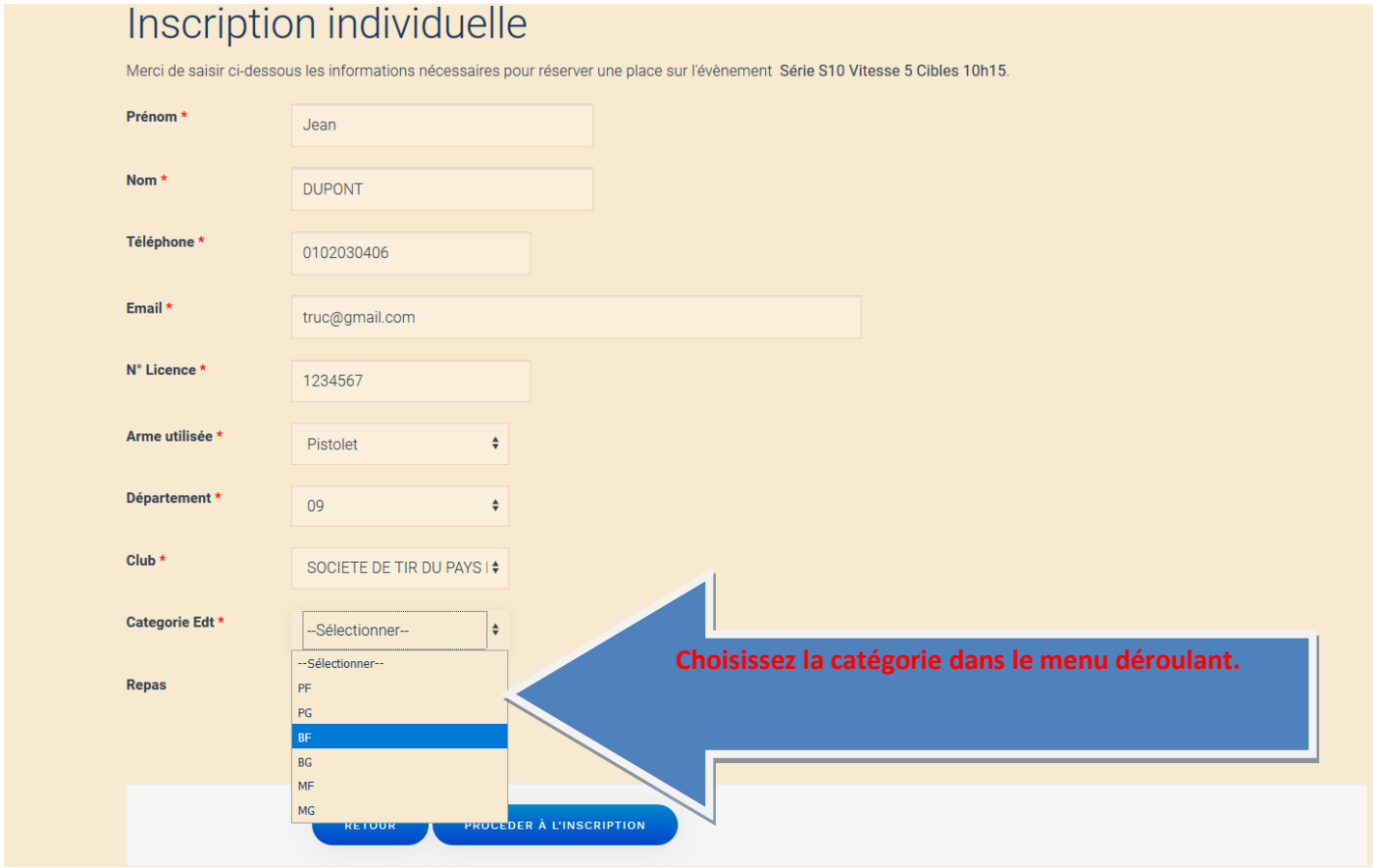


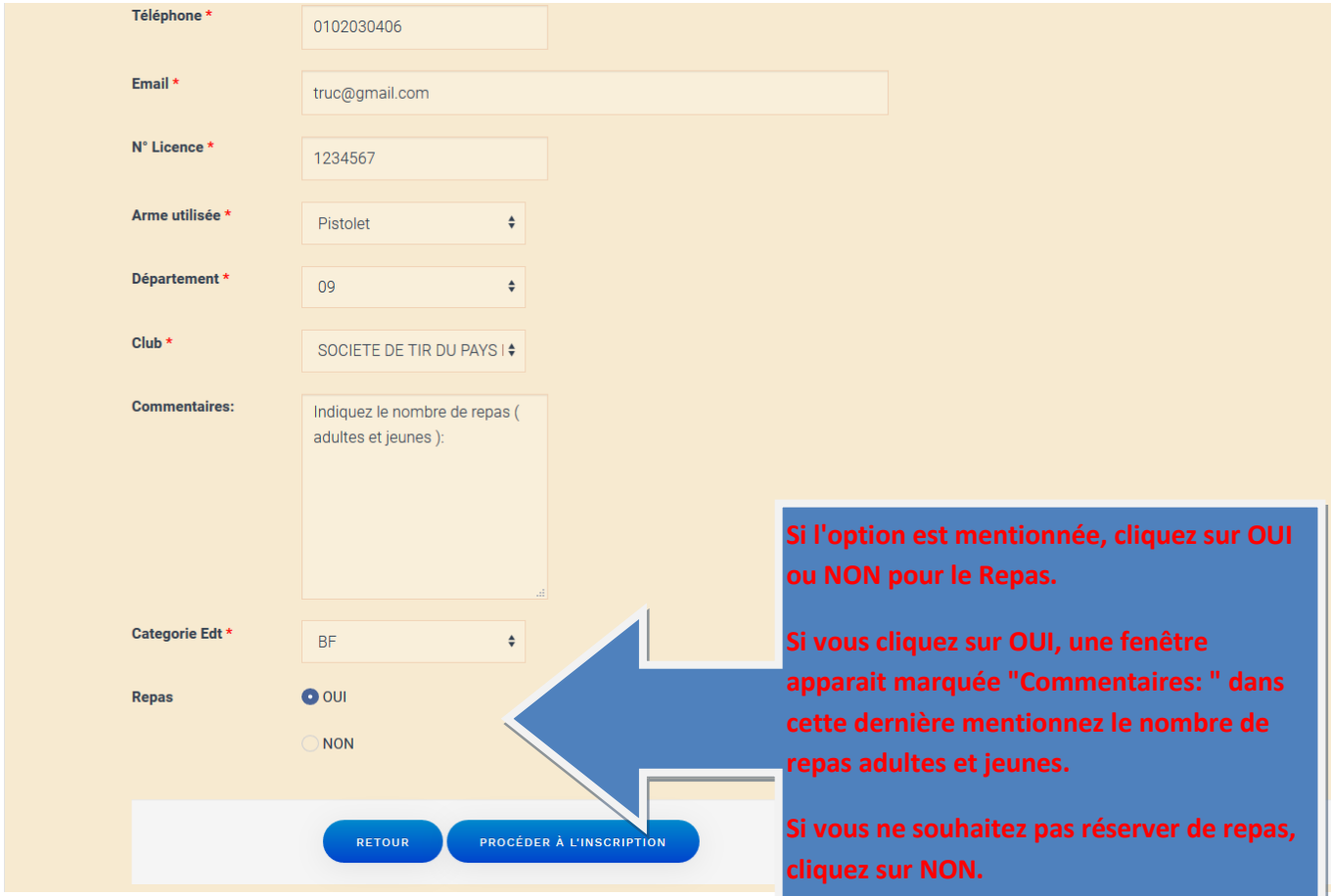
Ici vous pouvez voir la liste des séries proposées, le jour et heure de début de la série (1er plomb de match), puis le lieu, le nombre de places dans la série, le nombre d'inscrits, le nombre de places restantes disponibles.

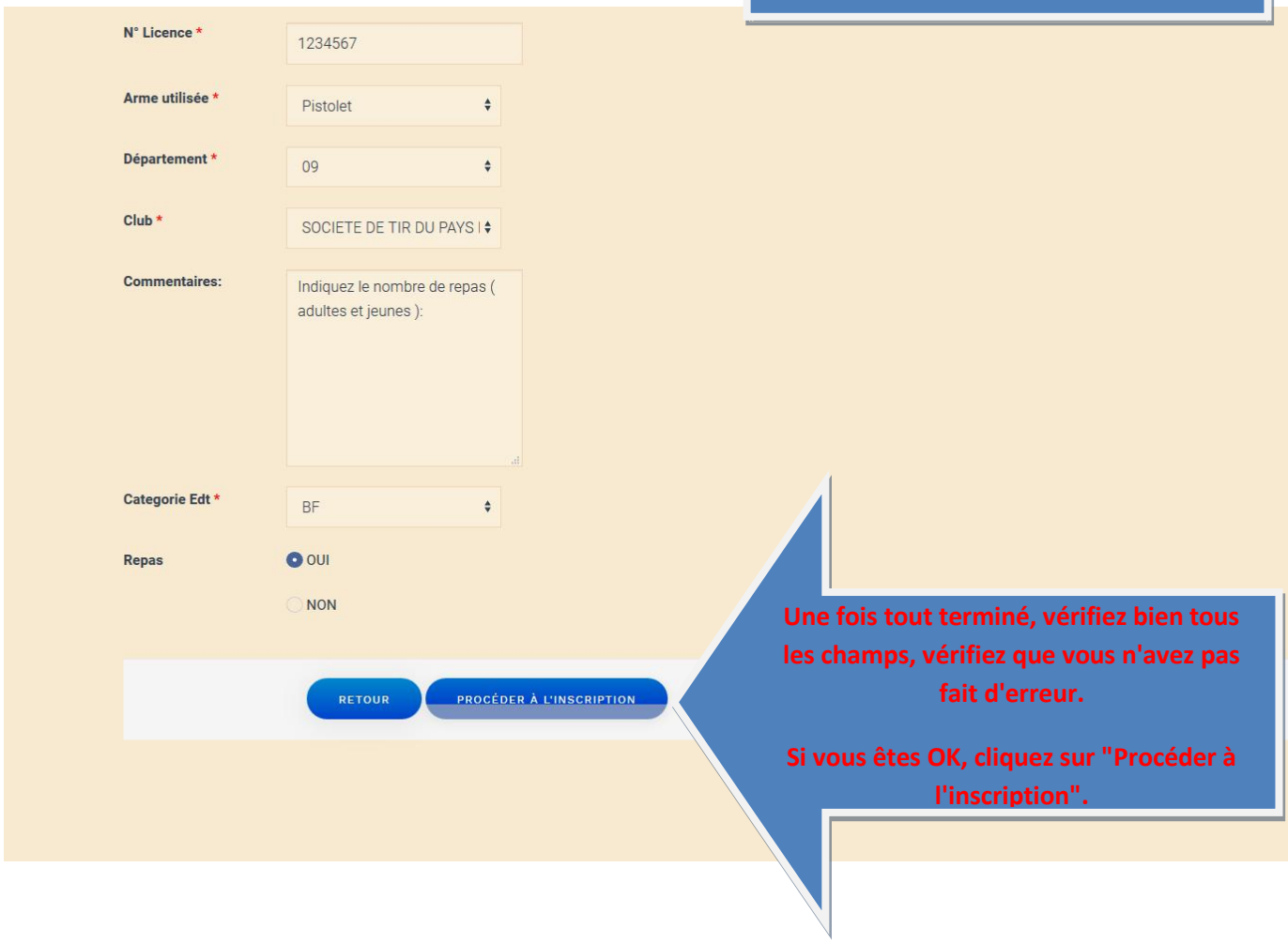

Inscription individuelle
Merci de saisir ci-dessous les informations nécessaires pour réserver une place sur l'évènement Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15.
Prénom *
Jean
Nom *
DUPONT
Téléphone *
0102030406
Email *
truc@gmail.com
N° Licence *
1234567
Arme utilisée *
--Sélectionner--
--Sélectionner--
Carabine
Pistolet
Arbalète
Département *
Categorie Edt *
--Sélectionner--
Repas
OUI
NON
RETOUR
PROCÉDER À L'INSCRIPTION
Remplissez tous les champs, en mentionnant le Prénom et le nom comme indiqué (Prénom, NOM), puis le téléphone, mail valide (pour recevoir la confirmation automatique de votre inscription),
Puis choisissez l'arme utilisée en cliquant dans le menu déroulant (Carabine, Pistolet ou Arbalète)


Inscription individuelle
Merci de saisir ci-dessous les informations nécessaires pour réserver une place sur l'évènement Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15.
Prénom *
Jean
Nom *
DUPONT
Téléphone *
0102030406
Email *
truc@gmail.com
N° Licence *
1234567
Arme utilisée *
Pistolet
Département *
--Sélectionner--
--Sélectionner--
09
12
31
32
46
65
81
82
Categorie Edt *
Repas
RETOUR
PROCÉDER À L'INSCRIPTION
Cliquez sur le menu déroulant Département et choisissez votre département de Club, une fois fait, un nouveau menu apparait pour le choix de votre club.


Inscription individuelle
Merci de saisir ci-dessous les informations nécessaires pour réserver une place sur l'évènement Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15.
Prénom *
Jean
Nom *
DUPONT
Téléphone *
0102030406
Email *
truc@gmail.com
N° Licence *
1234567
Arme utilisée *
Pistolet
Département *
09
Club *
--Sélectionner--
Categorie Edt *
Repas
--Sélectionner--
SOCIETE DE TIR DE PAMIERS 1909099
SOCIETE DE TIR DU PAYS D'OLMES 1909100
CLUB SPORTIF DU 1er RCP 1909101
TIR EN PAYS COUSERANS 1909102
NON
RETOUR
PROCÉDER À L'INSCRIPTION
Choisissez votre Club dans la liste qui apparait (tous les clubs de la Ligue Midi-Pyrénées ont été rentrés par département), si votre club n'apparait pas c'est que soit vous ne l'avez pas trouvé, soit vous n'avez pas choisit le bon département, soit il n'existe pas.... lol


Inscription individuelle
Merci de saisir ci-dessous les informations nécessaires pour réserver une place sur l'évènement Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15.
Prénom *
Jean
Nom *
DUPONT
Téléphone *
0102030406
Email *
truc@gmail.com
N° Licence *
1234567
Arme utilisée *
Pistolet
Département *
09
Club *
SOCIETE DE TIR DU PAYS I
Categorie Edt *
--Sélectionner--
Repas
--Sélectionner--
PF
PG
BF
BG
MF
MG
RETOUR
PROCÉDER À L'INSCRIPTION
Choisissez la catégorie dans le menu déroulant.


Téléphone *
0102030406
Email *
truc@gmail.com
N° Licence *
1234567
Arme utilisée *
Pistolet
Département *
09
Club *
SOCIETE DE TIR DU PAYS
Commentaires:
Indiquez le nombre de repas (adultes et jeunes):
Categorie Edt *
BF
Repas
OUI
NON
RETOUR
PROCÉDER À L'INSCRIPTION
Si l'option est mentionnée, cliquez sur OUI ou NON pour le Repas.
Si vous cliquez sur OUI, une fenêtre apparait marquée "Commentaires: " dans cette dernière mentionnez le nombre de repas adultes et jeunes.
Si vous ne souhaitez pas réserver de repas, cliquez sur NON.


N° Licence *
1234567
Arme utilisée *
Pistolet
Département *
09
Club *
SOCIETE DE TIR DU PAYS
Commentaires:
Indiquez le nombre de repas (adultes et jeunes):
Categorie Edt *
BF
Repas
OUI
NON
RETOUR
PROCÉDER À L'INSCRIPTION
Une fois tout terminé, vérifiez bien tous les champs, vérifiez que vous n'avez pas fait d'erreur.
Si vous êtes OK, cliquez sur "Procéder à l'inscription".

Inscription effectuée

Merci pour cette réservation sur l'évènement **Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15**. Ci-dessous les détails de votre inscription:

Evénement	Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15
Début de la Série	26/05/2018 à 10h15
Fin de la Série	26/05/2018 à 11h00
Lieu	Parc Des Expositions du Comminges (3 D817, 31800 Villeneuve-de-C
Prénom	Jean
Nom	DUPONT
Téléphone	0102030406
Email	truc@gmail.com
N° Licence	1234567
Arme utilisée	Pistolet
Département	09
Club	SOCIETE DE TIR DU PAYS D'OLMES 1909100
Commentaires:	Indiquez le nombre de repas (adultes et jeunes):
Categorie Edt	BF
Repas	OUI

Sportivement,

L'équipe WEB

Après avoir cliqué sur "Procéder à l'inscription", cette fenêtre apparait.

Elle confirme votre inscription.

Dans le même temps vous recevez un mail automatique sur votre adresse mail que vous avez mentionnée.

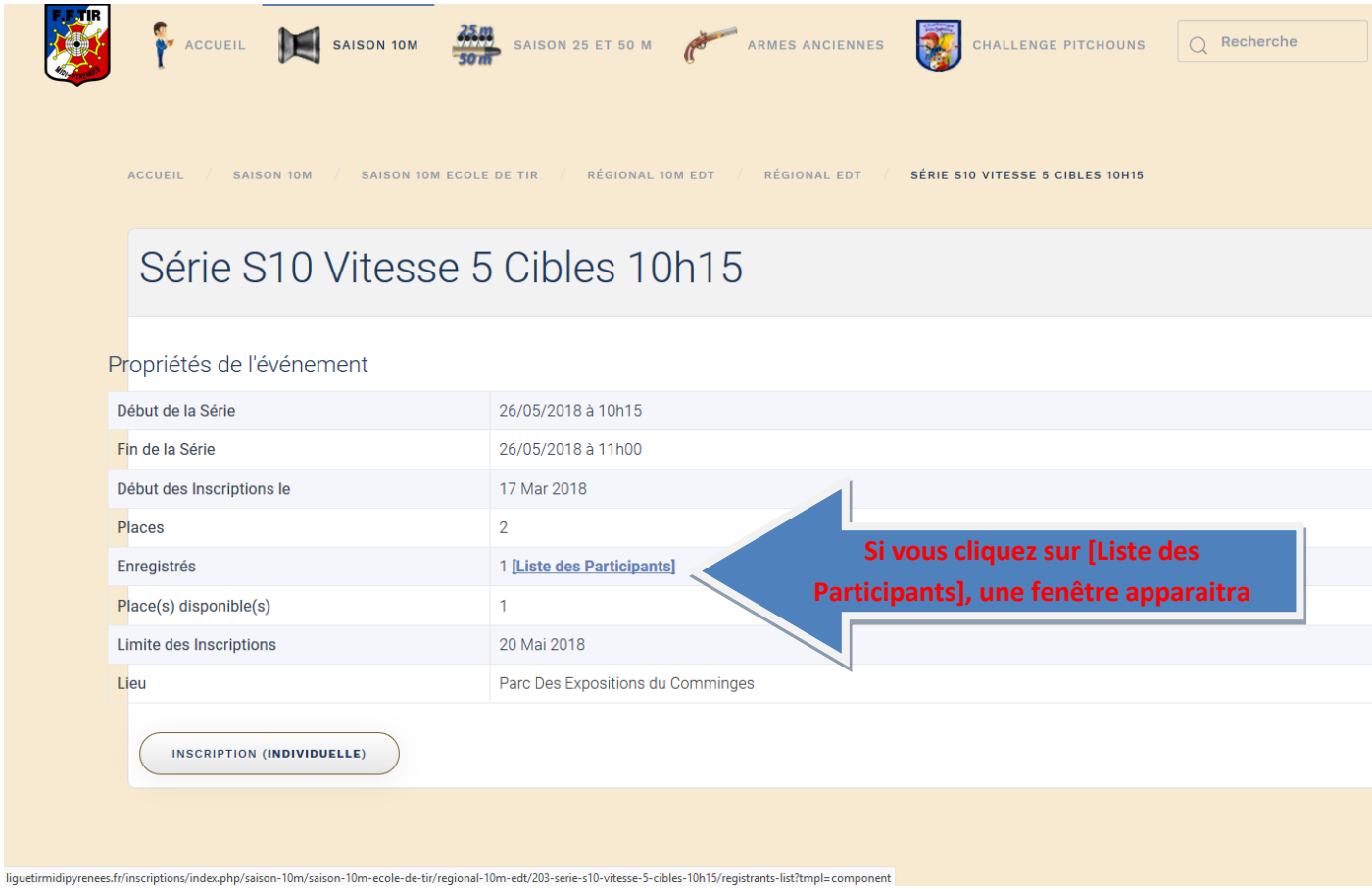
Si vous vous apercevez que vous vous êtes trompé de série ou autre, choisissez la bonne série et envoyez-nous un mail le plus vite possible pour nous demander de supprimer l'erreur.

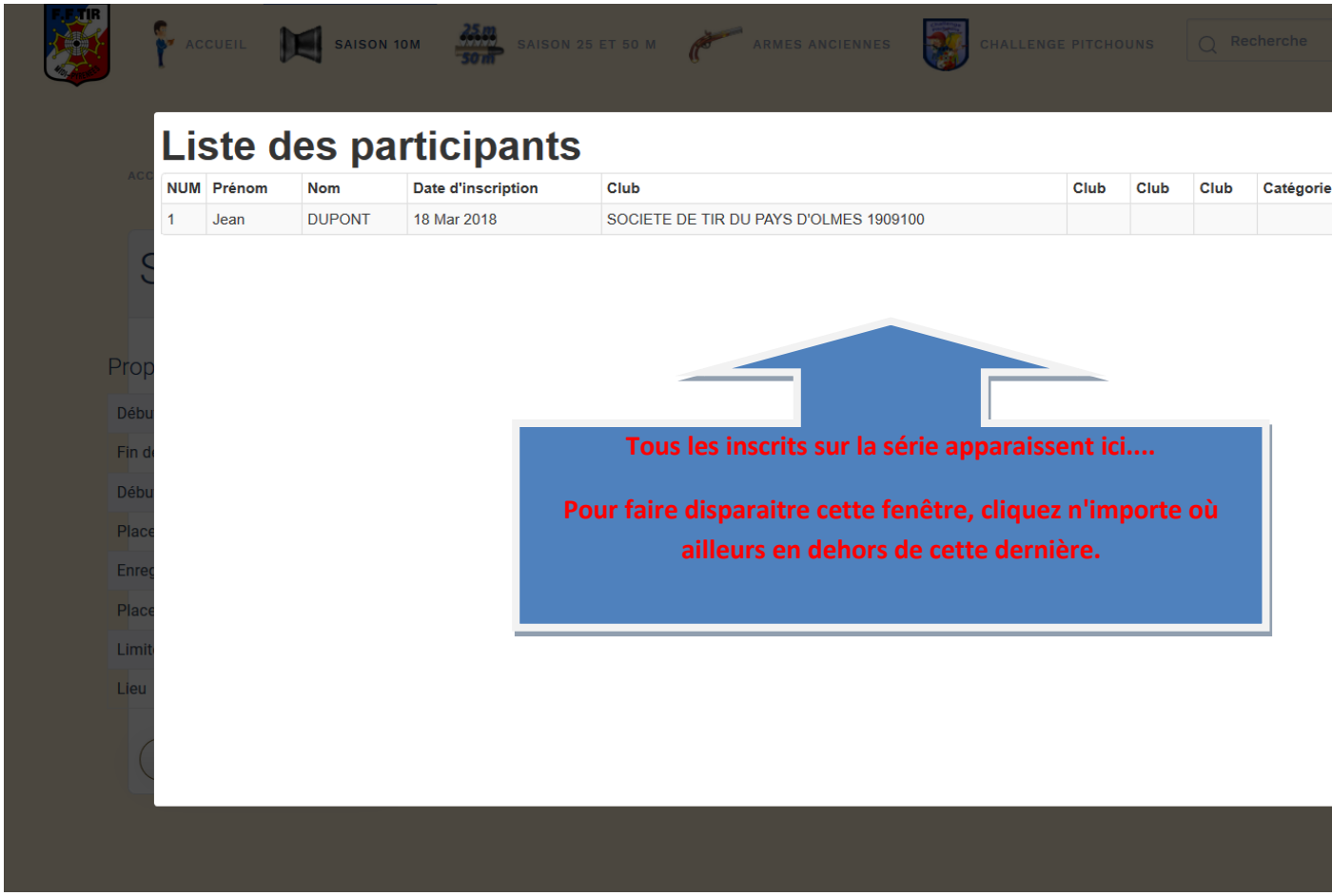
Evénement	Début de la Série	Lieu	Places	Enregistrés	Place(s) disponible(s)	S'inscrire
Série S1 9h45 Précision	26/05/2018 à 09h45	Parc Des Expositions du Comminges	33	0	33	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
Série S1 9h45 3X10	26/05/2018 à 09h45	Parc Des Expositions du Comminges	2	0	2	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
S100 Arbalète Field 10h00	26/05/2018 à 10h00	Parc Des Expositions du Comminges	6	0	6	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
Série S10 Vitesse 5 Cibles 10h15	26/05/201				1	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
Série S20 3X7 10h15	26/05/2018 à 10h15	Parc Des Expositions du Comminges	4	0	4	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
5 1	Cibles 26/05/2018 à 11h00	Parc Des Expositions du Comminges	2	0	2	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
	11h00	Parc Des Expositions du Comminges	4	0	4	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)
	11h30	Parc Des Expositions du Comminges	33	0	33	INSCRIPTION (INDIVIDUELLE)

Ici, vous voyez les places disponibles et le nombre d'inscrits.

Vous pouvez cliquer sur la Série afin de voir les horaires, le nombre d'inscrits...

Une fenêtre apparaitra si vous cliquez.





FIN.... A VOUS MAINTENANT....

LIGUE MIDI-PYRENEES DE TIR
CALENDRIER COMPETITIONS OFFICIELLES
2021/2022 du : 22/09/2021

OCTOBRE 21	2-3			
	9-10			
	16-17			
	23-24			
	29-30			
NOVEMBRE 21	6-7	Championnat Départemental 10m du 12	Millau	CD 10m du 12
	6-7	Championnat Départemental 10m du 31 (Field à Mérenvielle)	St-Gaudens	CD 10m du 31
	6-7	Championnat Départemental 10m du 65	Tarbes	CD 10m du 65
	7	Championnat Départemental 10/18m du 81	Lagrave	CD 10/18m du 81
	12-13-14	Circuit National ISSF 10m - Cibles de l'Adour -	Tarbes	CN ISSF 10m
	12-13-14	Championnat Départemental 10m du 09	Prat	CD 10m du 09
	13-14	Championnat Départemental 10m du 32	Auch	CD 10m du 32
	13-14	Championnat Départemental 10m du 46	Cahors	CD 10m du 46
	13-14	Championnat Départemental 10m du 82	Montauban	CD 10m du 82
	13-14	Date limite championnats départementaux 10 M et Field 18 M		DL. 10M
	21	Assemblée Générale Ligue Midi-Pyrénées de Tir	Lieu ignoré	AG LIGUE MP
	27-28			
DECEMBRE 21	4-5			
	11-12	Championnat Régional 10m et Field 18m	Lavelanet	Régional 10m & Field 18m
	18 ou 19	Championnat Départemental CDF Clubs du 31	Mérenvielle	CDFC 10m du 31
	18-19	Championnat Départemental CDF Clubs du 12	Millau	CDFC 10m du 12
	25-26			
JANVIER 22	1-2			
	8	Championnat Départemental CDF Clubs du 09	Pamiers	CDFC 10m du 09
	9	Championnat Départemental CDF Clubs du 65	Lourdes	CDFC 10m du 65
	9	Championnat Départemental CDF Clubs du 81	Lagrave	CDFC 10m du 81
	8-9	Date limite tour CDFC départementaux 10 M		DL CDFC 10m
	15-16	1er Tour Challenge Pitchouns	Plaisance / Lagrave	1er Tour Pitchouns
	22-23			
	29-30	Tour Régional du CDF des Clubs 10m	St-Affrique	Régional du CDF Clubs 10m
FEVRIER 22	5-6			
	14- 19	Championnat de France 10m et Field 18m + CDF Clubs Field	Besançon	CF 10m et 18m Field
	19-20			
	27	Championnat Départemental ET du 65	Lourdes	CD ET du 65
MARS 22	5	Championnat Départemental ET du 32	Plaisance	CD ET du 32
	12-13	Championnat de France des Clubs 10m	Longuenesse	CDF Clubs 10m
	13	Championnat Départemental Armes Anciennes du 32	Caussens	CD A.A. du 32
	13	Championnat Départemental TAR du 82	St Antonin	CD TAR du 82
	19	Championnat Départemental ET du 09	Pamiers	CD ET du 09
	19	Championnat Départemental ET du 31	St-Gaudens	CD ET du 31
	19-20	Championnat Départemental ET du 12	St-Affrique	CD ET du 12
	19-20	Championnat Départemental ET du 82	Montauban	CD ET du 82
	20	Championnat Départemental ET du 46	Cahors	CD ET du 46
	20	Championnat Départemental ET du 81	Giroussens	CD ET du 81
	20	Championnat Départemental Armes Anciennes du 46	Espère	CD AA du 46
	20	Date limite CD des E.T		DL CD E.T
	26-27	2ème Tour Challenge Pitchouns	Lourdes / St-Affrique / Cahors / Pamiers	2ème Tour Pitchouns
AVRIL 22	2	Chanpionnnat Départemental Fosse et Skeet Olymp. du 81	Lombers	CD FO et SKEET O du 81
	2-3	Chanpionnnat Départemental TAR du 31	Montgiscard	CD TAR du 31
	2-3	Chanpionnnat Départemental TAR du 46	Figeac	CD TAR du 46
	3	Chanpionnnat Départemental TAR du 32	Caussens	CD TAR du 32
	3	Chanpionnnat Départemental Armes Anciennes du 65	Artagnan	CD A.A du 65
	9-10	Championnat Régional Armes Anciennes du 81	Augmontel	CD A.A. du 81
	9-10	Championnat Régional des E.T	Lavelanet	Régional des E.T
	16-17	3ème Tour Challenge Pitchouns	Figeac / Lombers / Mérenvielle / St-Gaudens	3ème Tour Pitchouns
	18	Championnat Départemental S.M. du 65	Artagnan	CD S.M. du 65
	23	Chanpionnnat Départemental ET Plateaux du 81	Lombers	CD ET Plateaux du 81
	23-24	Chanpionnnat Départemental Armes Anciennes du 09	Prat	CD A.A du 09
	23-24	Chanpionnnat Départemental Armes Anciennes du 31	Blagnac	CD A.A du 31
	23-24	Chanpionnnat Départemental 25/50m du 82	St Antonin	CD 25/50m du 82
	23-24	Chanpionnnat Départemental TAR du 65	Artagnan	CD TAR du 65
	24	Chanpionnnat Départemental TAR du 81	Gaillac	CD TAR du 81
	23-24	Circuit National ISSF 10/25/50m	Fenouillet	CN ISSF 10/25/50m
	23-24	Date limite CD A.A		DL CD A.A
	30			
	1	Championnat Départemental IR 900 du 65	Artagnan	CD IR900 du 65
	6-7-8	Championnat Départemental TAR du 09	Lavelanet	CD TAR du 09
	6-7-8	Championnat Départemental 25m du 65	Tarbes	CD 25m du 65

MAI 22	8	Championnat Départemental IR 900 du 81	Giroussens	CD IR900 du 81
	8	Date limite CD IR 900 - CM 50 M & TAR		DL. CD IR 900 & CM 50m
	15	Finale Challenge Pitchouns	Mazamet	Finale Pitchouns
	15	Championnat Régional Skeet Olympique	Lombers	Régional Skeet Olympique
	14-15	Championnat Régional A.A	Artagnan	Régional A.A
	14-15	Championnat Départemental 25/50m du 31	Fenouillet	CD 25/50m du 31
	20-21	Championnat Départemental 50m du 65	Luquet	CD 50m du 65
	20-21-22	Championnat Départemental 25/50m du 46	Cahors	CD 25/50m du 46
	21	Championnat Régional Plateaux ET	Lombers	Régional ET Plateaux
	22	Championnat Départemental 25/50m du 32	Auch	CD 25/50m du 32
	21-22	Championnat Départemental 25-50m du 09	Prat	CD 25/50m du 09
	21-22	Championnat Départemental 25/50m du 12	Millau	CD 25/50m du 12
	21-22	Championnat Départemental 25/50m du 81	Carmaux	CD 25/50m du 81
	21-22	Championnat Régional IR 900	Giroussens	CR IR 900
	22	Date limite CD 25/50 M		DL CD 25/50m
	22	Date limite CD Arbalète Match 30 M		DL CD Arbalète Match 30m
	26-29	Championnat de France des écoles de Tir 10m	Montluçon	CF E.T 10m
	28-29			
JUIN 22	4-5	Championnat Régional TAR	Artagnan	CR TAR
	4-5	Circuit National ISSF 10/25/50m	Millau	CN ISSF 10/25/50m
	5	Date limite Régional 300 M		DL RG 300 M
	5	Date limite BR gros calibre		DL BR GC
	12	Date limite Régional Double Trap-F.O-Skeet Olympique-E.T Plateaux		DL RG DO TRAP FO …
	17-19	Championnat de France des Clubs Skeet Olympique	Cestas	CDF Clubs Skeet
	17-18-19	Championnat Régional 25-50m + Régional CDF Clubs 25/50m	Millau	RG 25-50m + CDF Clubs
	22-26	Championnat de France A.A	Chinon	CF A.A
	23-26	Championnat de France des Clubs F.O	Oyonnax	CDF Clubs FO
	24-26	Championnat de France Field IR 900	Cusset	CF IR 900
	26	Date limite Régional SM		DL RG SM
	17-19	Championnat de France Cible Mobille	CNTS	CF CM
	23-26	Championnat de France Arbalète Match 30 M	Chabris	CF ARB 30m Match
JUILLET 22	2-3			
	7-9	Championnat de France TAR	CNTS	CF TAR
	4-10	Championnat de France Bench Rest GC	Volmerange	CF BR GC
	9-10-			
	11-17	Championnat de France DOUBLE TRAP + FO	CNTS	CF DOUBLE TRAP + FO
	16-17	Championnat de France SO .. E.T Plateaux & D.T.. F.O	CNTS	CF E.T Plateaux S.O -DT-FO
	24	Championnat de France des Clubs 25/50m	Volmerange	CDF Clubs 25/50m
	20-28	Championnat de France 25/50m et Para Tir & CDFC	Volmerange	CF 25/50m
	25-30	Championnat de France TSV Pistolet	CNTS	CF T.S.V Pistolet
Aout 22	1-8	Championnat de France SM	Aussac	CF SM
	4-7	Championnat de France SKEET OLYMPIQUE et ET PLATEAU	CNTS	CF SKEET + ET PLATEAU
	6-8	Championnat de France 300 M	CNTS	CF 300m
	13-14			
	20-21			
	27-28			
SEPTEMBRE 22	3-4			
	10-11			
	17-18			
	19-24	Championnat de France TSV Armes Epaule	CNTS	CF TSV Armes Epaule
	24-25			
OCTOBRE 22	1-2			
	8-9			
	15-16			
	22-23			
	29-30			
NOVEMBRE 22	5-6			
	12-13			
	19-20			
	26-27			
DECEMBRE 22	3-4			
	10-11			
	17-18			
	24-25			

CALENDRIER SPORTIF PREVISIONNEL SAISON - 2021/2022 - V1 au 28/06/2021

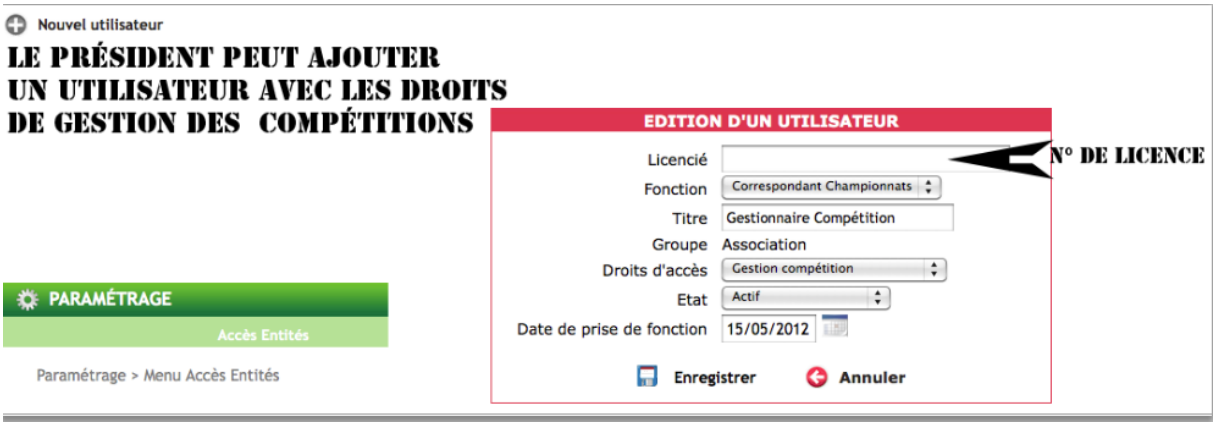
Validation CD du 26/06/2021

	Dates Limites Régionaux	Dates Limites réception palmarès ou fiches	Championnat de France
CARABINE 10 M CIBLE MOBILE 10 M PISTOLET 10 M PARA TIR 10 M	16/01/22	17/01/22	Besançon 14 au 19/02/2022
ARBALETE MATCH 10 M	16/01/22	17/01/22	Besançon 14 au 19/02/2022
ARBALETE FIELD 18 M	16/01/22	17/01/22	Besançon 14 au 19/02/2022
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 10 M ADULTES/EDT	13/02/22	14/02/22	Longuenesse 12 et 13/03/2022
FFSU / UNSS	-	-	CNTS 28/03 au 1/04/2022 à confirmer
ECOLES DE TIR 10 M ECOLES DE TIR PARATIR	24/04/22	25/04/22	Montluçon 26 au 29/05/2022
ARMES ANCIENNES	22/05/22	23/05/22	Chinon du 22 au 26/06/2022
ARBALETE FIELD IR 900	29/05/22	30/05/22	Cusset 24 au 26/06/2022
CIBLE MOBILE 50 M	15/05/22	16/05/22	CNTS 17 au 19/06/2022
SILHOUETTES METALLIQUES	26/06/22	27/06/22	Aussac 1er au 7/08/2022
ARBALETE MATCH 30 M	22/05/22	23/05/22	Chabris 23 au 26/06/2022
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE	-	-	Oyonnax 24 au 26/06/2022
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS SKEET OLYMPIQUE	-	-	Cestas 17 au 19/06/2022
BENCH REST GROS CALIBRE	05/06/22	06/05/22	Volmerange les Mines 4 au 10/07/2022
BENCH REST RIMFIRE	à déterminer	à déterminer	à déterminer
TIR ARMES REGLEMENTAIRES	05/06/22	06/06/22	CNTS 7 au 9/07/2022
CARABINE 300 M	12/06/22	13/06/22	CNTS 6 au 8/07/2022
SKEET OLYMPIQUE ECOLES DE TIR PLATEAU	12/06/22	13/06/22	CNTS 4 au 7/08/2022
DOUBLE TRAP FOSSE OLYMPIQUE	12/06/22	13/06/22	CNTS 11 au 17/07/2022
CARABINE 50 M PISTOLET 25/50 M PARA TIR 25/50 M	19/06/22	20/06/22	Volmerange les Mines 20 au 28/07/2022
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 25-50 M	19/06/22	20/06/22	Volmerange les Mines 24/07/2022
TIR SPORTIF DE VITESSE ARMES DE POING	-	-	CNTS 25 au 30/07/2022
TIR SPORTIF DE VITESSE ARMES D'ÉPAULE	-	-	CNTS 19 au 24/09/2022

GUIDE PRISE EN MAIN
DE L'APPLICATION ITAC
POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

La FFTIR, dans le but de faciliter le travail des clubs et de raccourcir le traitement des inscriptions, a mis en place, par le biais de l'application informatique ITAC, un système d'inscription en ligne des tireurs pour les championnats de France.

1) Etapes à suivre pour autoriser les droits de gestion des compétitions dans l'application ITAC pour un nouvel utilisateur :



A noter que les Présidents d'association et les Référent Itac Association ont ce droit par défaut.

Nous vous rappelons ici qu'il est donc très important pour votre club et pour la FFTIR que vous complétiez toutes les rubriques de contact concernant votre association dans ITAC.

Etapes à suivre pour réaliser ces inscriptions :

Étape 1 : Se connecter sur le site ITAC
Cette connexion se fait exactement de la même manière que pour gérer les licences de votre club, à l'adresse suivante : https://www.itac.pro/FFTirLicence/Login.aspx

Il vous faut donc saisir votre N° de licence et votre mot de passe (le même que pour gérer et consulter vos licences)
Si vous n'avez pas ces codes d'accès, contacter votre Ligue ou le service licence de la FFTIR au N° suivant : 01 58 05 45 45 (ou par mail : licence@fftir.org) qui vous les fournira très rapidement.

Une fois connecté, l'écran de la figure 1 apparaît

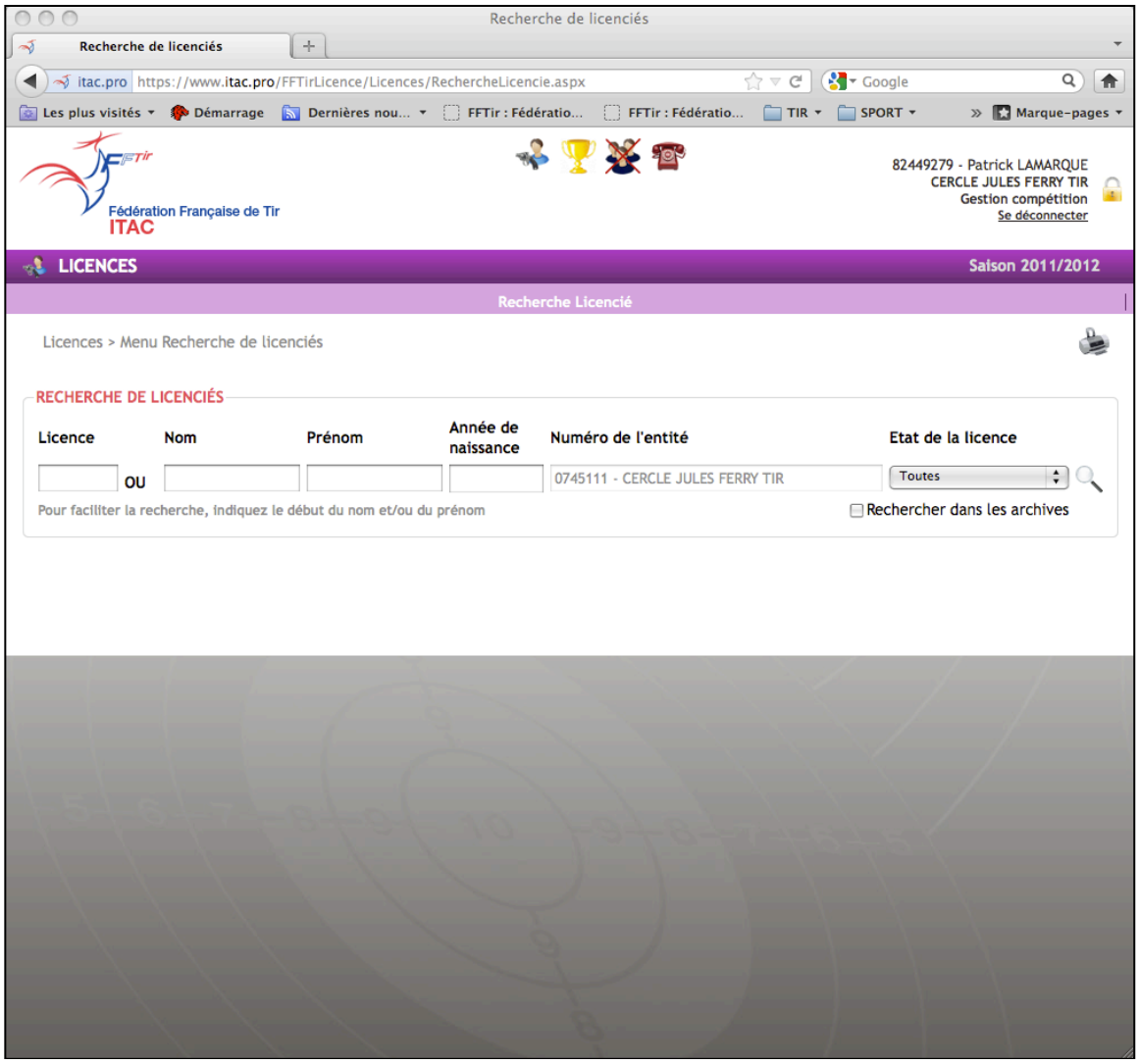


Figure 1

Étape 2 : cliquer sur l'icône « Coupe » - voir figure 2
Cette action permet d'accéder au module de gestion des inscriptions en ligne.

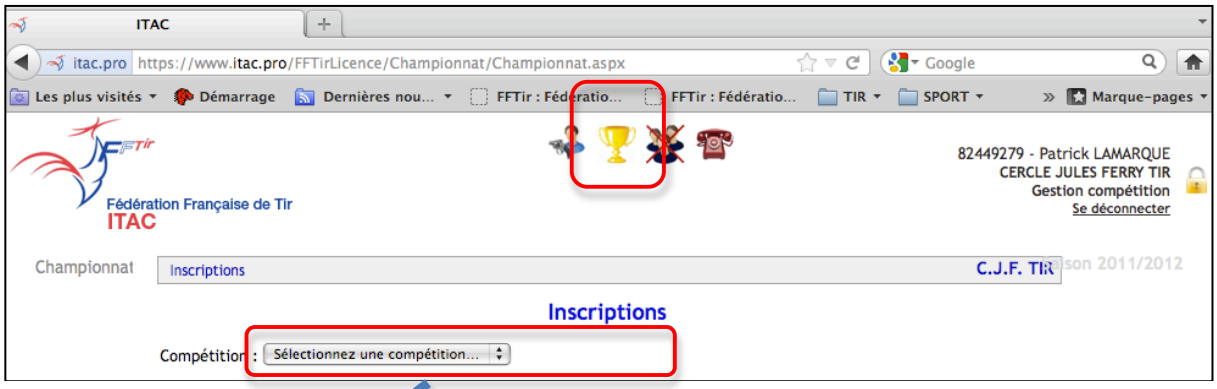


Figure 2

Étape 3 : Choix de la compétition – voir figure 2
Il suffit dans cette case de choisir la compétition pour laquelle vous voulez réaliser l'inscription.

<u>Attention :</u> Une fois la date limite passée, l'accès aux compétitions n'est plus possible.

Une fois choisie la compétition, apparaissent l'ensemble des tireurs de votre club (figure 3) ayant participé aux régionaux (pour les disciplines à quotas) et l'ensemble des tireurs ayant réalisé les points de qualification (pour les disciplines à point de qualification).

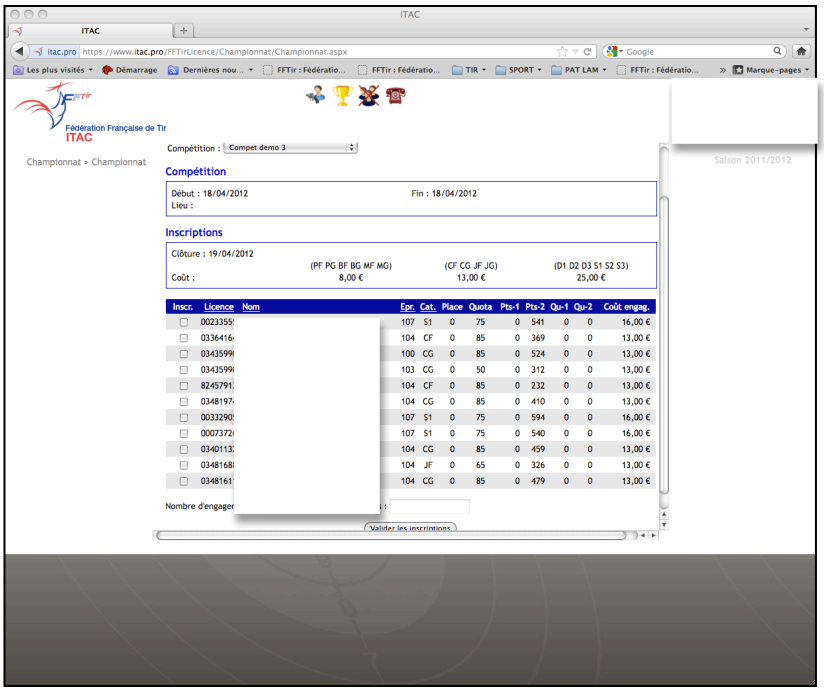
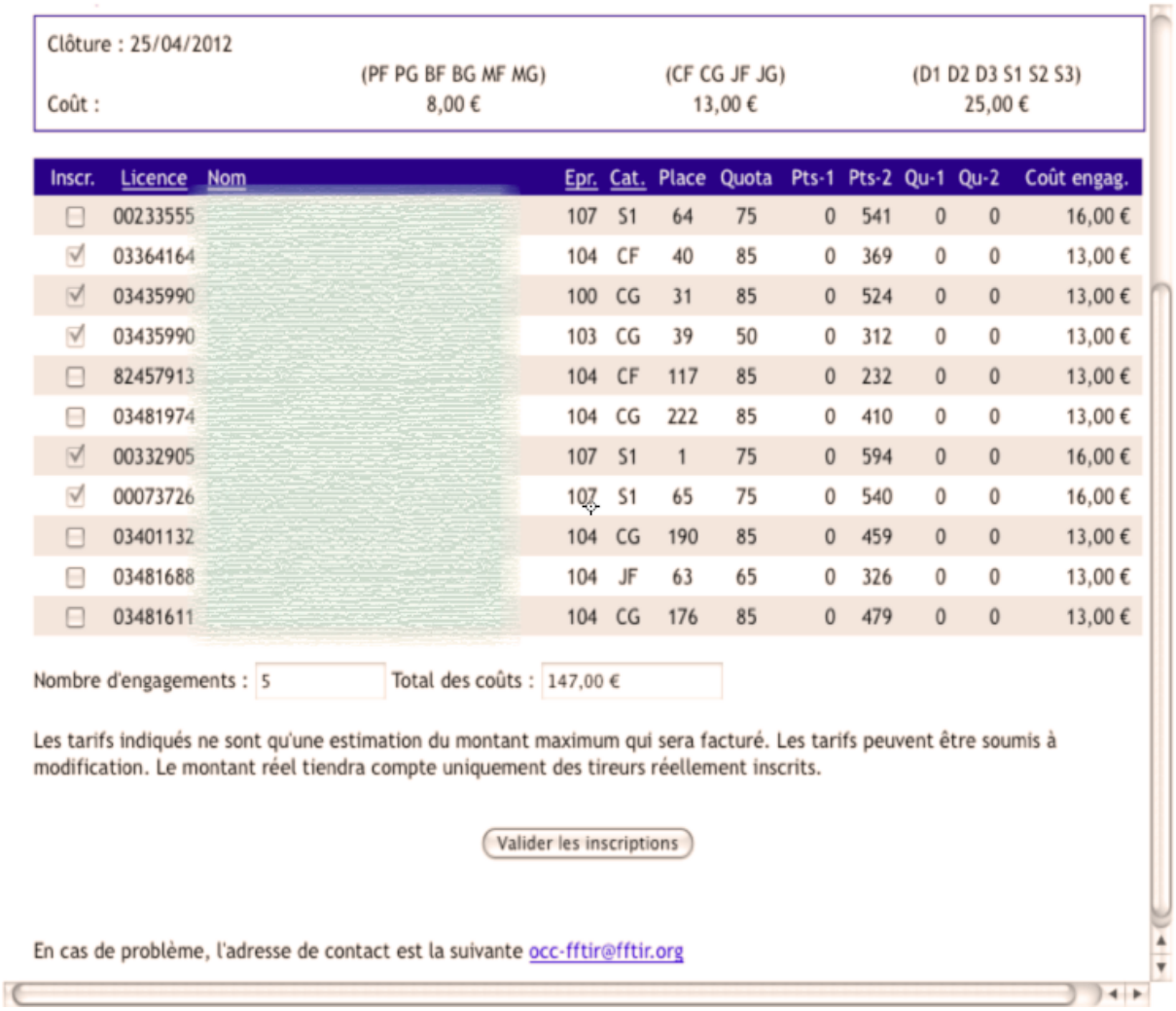


Figure 3

Étape 4 : Inscription des tireurs

Il vous suffit de cocher les cases de chacun de vos tireurs en dessous de la colonne « Inscr. » pour valider l'inscription de ceux-ci.

Attention, il y a une ligne pour chaque tir, c'est à dire qu'un tireur faisant deux épreuves apparaîtra sur deux lignes et si voulez l'inscrire à ces deux épreuves il vous faudra cocher chacune des deux cases de ces tirs (exemple n° licence 34435…..dans la figure 4 qui tire les épreuves 100 et 103).



Clôture : 25/04/2012

Coût :	(PF PG BF BG MF MG)	(CF CG JF JG)	(D1 D2 D3 S1 S2 S3)
	8,00 €	13,00 €	25,00 €

Inscr.	Licence	Nom	Epr.	Cat.	Place	Quota	Pts-1	Pts-2	Qu-1	Qu-2	Coût engag.
☐	00233555		107	S1	64	75	0	541	0	0	16,00 €
☑	03364164		104	CF	40	85	0	369	0	0	13,00 €
☑	03435990		100	CG	31	85	0	524	0	0	13,00 €
☑	03435990		103	CG	39	50	0	312	0	0	13,00 €
☐	82457913		104	CF	117	85	0	232	0	0	13,00 €
☐	03481974		104	CG	222	85	0	410	0	0	13,00 €
☑	00332905		107	S1	1	75	0	594	0	0	16,00 €
☑	00073726		107	S1	65	75	0	540	0	0	16,00 €
☐	03401132		104	CG	190	85	0	459	0	0	13,00 €
☐	03481688		104	JF	63	65	0	326	0	0	13,00 €
☐	03481611		104	CG	176	85	0	479	0	0	13,00 €

Nombre d'engagements : 5 Total des coûts : 147,00 €

Les tarifs indiqués ne sont qu'une estimation du montant maximum qui sera facturé. Les tarifs peuvent être soumis à modification. Le montant réel tiendra compte uniquement des tireurs réellement inscrits.

Valider les inscriptions

En cas de problème, l'adresse de contact est la suivante occ-fftir@fftir.org

Figure 4
(les noms des tireurs sont volontairement cachés dans cet exemple)

Vous pouvez constater que cette interface reprend exactement les mêmes informations que la fiche code barre que vous receviez jusqu'à maintenant pour valider les inscriptions de vos tireurs.

Les colonnes soulignées d'un trait permettent de faire des tris en cliquant sur le nom de la colonne (colonnes entourés sur la figure 5)



Figure 5

Détail des informations contenues dans les colonnes :

- Inscr : case à cocher pour valider l'inscription pour une épreuve
- Licence : n° de licence du tireur
- Nom : nom et prénom du tireur
- Epreuve : N° d'épreuve tirée
- Catégorie : catégorie de tir
- Place : rang dans le classement de l'épreuve/catégorie à l'issue des régionaux
- Quota : nombre de places accessibles pour les championnats de France dans l'épreuve/catégorie
- Pts-1 : point réalisé lors du championnat régional
- Pts-2 : point réalisé lors du championnat départemental
- Coût d'engagement : coût pour l'engagement à une épreuve – à compléter par le coût d'inscription pour la compétition.

Au fur et à mesure que vous cochez les cases, le nombre de tirs se met à jour en bas de la page, ainsi que les coûts d'engagements maximaux (figure 6)



Figure 6

Une fois que vous avez vérifié les engagements que vous vouliez faire vous pouvez, valider les inscriptions en cliquant sur le bouton « valider les inscriptions » - figure 7



Figure 7

Une fois validé, l'écran de la Figure 8 apparaît. Si vous cliquez sur « télécharger le PDF », celui-ci s'affiche à l'écran et vous pouvez l'enregistrer sur votre ordinateur ou bien l'imprimer. Vous avez ainsi une trace des inscriptions réalisées. Ce document sert de preuve d'inscription.



Figure 8

Attention :

Une fois que vous avez validé ces inscriptions :

- vous avez **la possibilité de rajouter des tirs** jusqu'à la date limite d'inscription
- **vous n'avez pas la possibilité d'enlever (désinscrire)** des tirs sur ce site d'inscription en ligne. Si vous avez besoin de désinscrire des tireurs, vous devez prendre contact avec le service technique fédéral de la FFTIR en cliquant sur le lien entouré en rouge sur la figure 9 et qui se trouve au bas de la page d'inscription. Cette action génère aussitôt un email à l'adresse indiquée par la biais de votre gestionnaire de messagerie.

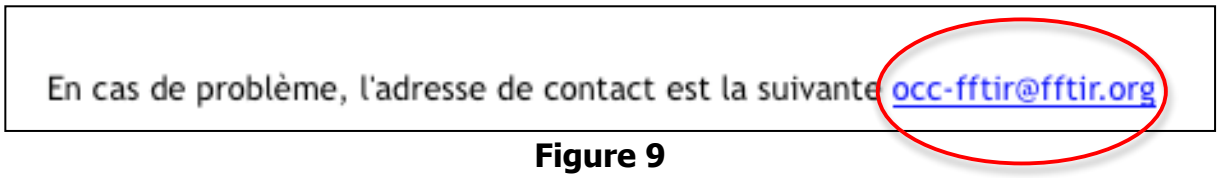


Figure 9

Qualifications et facturation

A la date limite de clôture (cerclé en rouge dans la figure 10), vous n'aurez plus accès aux inscriptions en ligne de vos tireurs pour la compétition sélectionnée.



Figure 10

Après cette date, la FFTIR publiera sur son site internet les listes définitives des qualifiés pour le championnat de France en question.

La liste définitive des qualifiés de chaque club avec le détail de leurs horaires de tir sera aussi envoyée par mail à l'adresse donnée par l'association avec la facture correspondante qui validera la participation au championnat.

A adresser : - au R.C.D. de votre département
(pour l'échelon départemental)
- au R.C.L. de la Ligue (pour l'échelon régional)

au RESPONSABLE COMPÉTITION DÉPARTEMENT (1)
au RESPONSABLE COMPÉTITION LIGUE (1)

Objet : Document de dérogation

Madame, Monsieur le Responsable Compétition,

Je soussigné(e) (nom et prénom) : ……

N° licence : …… N° club : …… …… ……

Né(e) le : …… …… …… E-mail :

Téléphone : ……

Demande exceptionnellement une dérogation pour être autorisé à tirer

L'échelon qualificatif : ○ départemental ○ régional

Dans la ou les disciplines suivante(s) : ……

Tir de remplacement (indiquer la date) : match international ……

ou département d'accueil **ou** ligue d'accueil : ……

Hors de ma circonscription pour le motif suivant :

- ○ Problème médical
- ○ Raisons professionnelles
- ○ Raisons scolaires
- ○ Inscription dans un pôle (demande pour la saison à préciser)
- ○ Convocation par la DTN (stage, réunion ou compétition)
- ○ Autres

Joindre un justificatif dans tous les cas

(1) rayer la mention inutile

Date et signature du tireur

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je soussigné (e) ……

Responsable Compétition Départemental (dpt : ……) : ○

Responsable Compétition Ligue Midi-Pyrénées : ○

Atteste avoir pris connaissance de votre demande de dérogation. Par la présente, **et selon la Règle de Gestion Sportive (§A.1.3.) je vous autorise à prendre en compte comme tir qualificatif de remplacement** :

L'échelon qualificatif : ○ départemental ○ régional

Dans les épreuves : ……

Tir de remplacement : match international ……

ou département d'accueil **ou** ligue d'accueil : ……

Il est de votre responsabilité de demander au RCD ou au RCL d'accueil les modalités d'inscription en joignant cet accord de dérogation. Il est aussi de votre responsabilité de me transmettre, aussitôt, la preuve officielle et le ou les résultat(s), détaillé(s) par série, de votre participation au risque de ne pas apparaître aux classements officiels.

R.C.D. ou R.C.L. (signature)